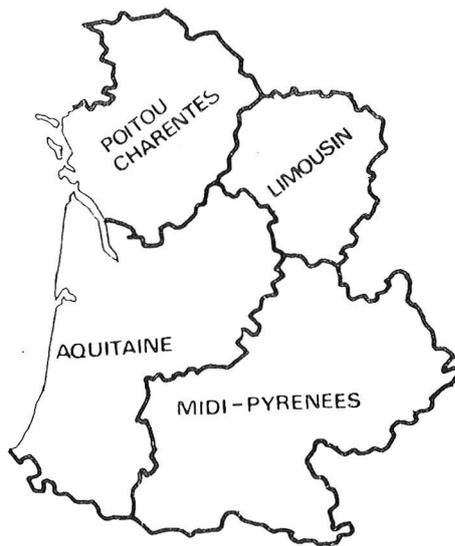


AQVITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)*
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture. Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

AQVITANIA

supplément 1

1986

ACTES DU VIII^e COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18_19_20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval
et de José Gomez de Soto



SOMMAIRE

AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
LISTE DES PARTICIPANTS	393

LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i>	11 ↓
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i>	35 -
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47 -
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du 1^{er} Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59 -
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i>	73 -
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i>	77 -
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89 -
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i>	97 -
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i>	105 -

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i>	113 -
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i>	123 -
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i>	139 -
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i>	167 -
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i>	173 -
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i>	187 -

L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i>	191 -
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i>	203 -
A. Cahen-Delhay. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i>	211 -
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i>	221 PΣ
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du 1^{er} millénaire avant notre ère</i>	227 -
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i>	233 -

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i>	239 -
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i>	245 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i>	257 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i>	273 ^{PI} -
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i>	281 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i>	285 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i>	293 -
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i>	299 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i>	309 -

ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER

J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i>	317 -
J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère</i>	331 -
M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i>	343 -
P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i>	351 -
L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i>	369
O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i>	383 -
A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i>	389



Richard BOUDET.

ASPECTS DU PEUPEMENT AUTOUR DE L'ESTUAIRE GIRONDIN AU 1^{er} SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE D'APRÈS LES SOURCES LITTÉRAIRES ET LA DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE.

L'archéologie de l'Age du Fer dans le centre-ouest de la France connaît depuis une quinzaine d'années un large développement¹. La présente contribution vou-

drait donner, à partir des sources littéraires antiques et de la documentation archéologique disponible, une approche de l'évolution du peuplement au 1^{er} siècle avant notre ère autour de l'estuaire de la Gironde.

Richard BOUDET, 43, rue de l'Official, 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC.

1. Une seule synthèse, à ce jour, couvre le quart sud-ouest de la France, du VIII^e siècle au III^e siècle avant notre ère : J.-P. MOHEN, *L'Age du Fer en Aquitaine*, Mémoire de la Soc. Préhist. Française, t. 14, 1980.

De nombreux travaux, essentiellement universitaires, concernant des zones géographiques moins importantes ont été rédigés ou sont en cours d'achèvement. Ils contiennent la plus grande partie de la bibliographie locale ancienne. Nous en donnons la liste par département ou région, en indiquant également les principales fouilles de l'Age du Fer en cours :

POITOU

A. VILLARD, *Le Second Age du Fer dans la Vienne, les Deux-Sèvres et la Vendée*, T.E.R. de Maîtrise, Paris I, dactylographié, 1983.

J. HIERNARD prépare une synthèse concernant le Poitou antique qui débute avec l'Age du Fer.

J.-P. PAUTREAU fouille l'ensemble religieux de la Croix-Verte à Antran (Vienne).

CHARENTES

L. MAURIN, *Saintes antique, des origines à la fin du VI^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes 1978.

Ch. PERRICHET-THOMAS, *Les sites à sel en Aunis et Saintonge*, T.E.R. de Maîtrise, Paris-Vincennes, dactylographié, 1981.

Ce dernier auteur prépare une thèse concernant le Second Age du Fer en Aunis et Saintonge.

J. GOMEZ DE SOTO (sous la direction de), *Aspects des Ages du Fer en Centre-Ouest*, Livret-guide de l'exposition du musée municipal d'Angoulême, Angoulême, 1984.

J. GOMEZ DE SOTO fouille la grotte des Perrats à Agris (Charente).

DORDOGNE

Ch. CHEVILLOT, La protohistoire en Dordogne. État de la recherche en 1981, *Revue Arch. du Centre de la France*, t. 20, p. 21 à 53, 1981.

LOT-ET-GARONNE

Y. MARCADAL, *L'Age du Fer en Agenais*, Thèse de 3^e cycle, Bordeaux III, dactylographiée, 1971.

A. DAUTANT fouille les habitats de Chastel à Aiguillon et de Montamat à Tonneins.

GIRONDE

J.-P. MOHEN et A. COFFYN, *Les nécropoles hallstattiennes de la région d'Arcachon (Gironde)*, Bibliotheca Hispana, Madrid, 1970.

R. BOUDET, *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin, du V^e au 1^{er} siècle avant notre ère*, Thèse de 3^e cycle, Paris I, dactylographiée, 1984.

G. FRUGIER et J. ROUSSOT-LARROQUE fouillent l'habitat de La Lède du Gurg à Grayan-et-L'Hôpital.

A. LESCA-SEIGNE travaille dans la région d'Arcachon.

J. MOREAU fouille l'ensemble funéraire de la Négade à Soulac-sur-Mer.

M. et Ch. SIREIX fouillent l'habitat de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin.

I. — LES CADRES NATURELS

Nous allons nous intéresser ici à un secteur compris entre le bassin d'Arcachon au sud et l'estuaire de la Sèvre Niortaise au nord, c'est-à-dire, *grosso modo*, aux départements actuels de la Gironde, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de la Charente, Charente-Maritime, Vendée et les Deux-Sèvres.

Cette portion de la côte atlantique possède de nombreux débouchés de rivières dont l'aspect s'est beaucoup modifié depuis l'Antiquité. Ces transformations naturelles sont liées à deux séries de phénomènes : la fin de la Transgression flandrienne et la formation des dunes de la côte aquitaine. L'optimum de la Transgression flandrienne semble avoir été atteint vers le II^e siècle avant notre ère et s'être stabilisé autour du niveau actuel. Cette datation a pu être obtenue en particulier grâce aux travaux de C. Gabet² sur les sites à sel de la côte saintongeaise. La découverte de plusieurs dizaines de ces sites, en activité principalement à La Tène Finale, dans les marais de Saint-Augustin et de l'embouchure de la Charente³ a permis de montrer que la limite atteinte par la Transgression flandrienne n'excédait pas la bordure des marais maritimes actuels. Cependant une variation de 1 à 2 mètres n'est pas à exclure. En effet, il semble bien qu'actuellement les océanographes ne puissent apporter de réponses très précises quant au niveau réellement atteint par la mer à une époque donnée⁴. La connaissance de ces variations est importante pour la détermination des lignes de rivages anciens et du degré d'inondation des marais maritimes comme ceux de la Seudre et de l'Aunis.

2. C. GABET, Les variations des lignes du rivage d'Aunis et de Saintonge, *Annales de la Soc. des Sciences Nat. de la Charente-Maritime*, t. V, n° 3, p. 109 à 123, 1971 ; Communication (sous presse) concernant la dernière transgression flandrienne à la table-ronde de Marsal (Moselle), octobre 1983, *L'exploitation du sel en Europe dans l'Antiquité par la technique du briquetage*. Ch. SCARRE, *Archaeology and sea-level in west-central France*, *World Archaeology*, vol. 16, n° 1, p. 98 à 107, juin 1984.

3. Ch. PERRICHET-THOMAS, *op. cit.*

4. F. TASSAUX, Les côtes de la cité des Santons dans l'Antiquité. Essai de synthèse provisoire, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. I, 1975, p. 11 et p. 12 en particulier. M. TIERS, Les lignes de rivage holocène, le long de la côte Atlantique française, *la Préhistoire française*, t. II, Paris, p. 27 à 30, 1976. R. REGRAIN, *Géographie physique et télédétection des marais charentais*, Paris, 1980.

5. A. VILLARD, *op. cit.*, p. 11.

6. R. BOUDET, *op. cit.*, p. 19 à 23.

7. M. DUTRAIT, *De mutationibus orae fluvialis et maritimae in Peninsula Medulorum et Garumnae fluminis ostio ab antiquissimis Temporibus ab hodiernum diem*, Bordeaux, 1895. M. VIGNEAUX, *Guides géologiques régionaux, Aquitaine occidentale*, Paris, p. 28, 1975.

8. Une équipe de géologues travaille actuellement avec G. FRUGIER et J. ROUSSOT-LARROQUE sur l'habitat de La Lède du Gurd. L'exceptionnelle stratigraphie géologique et archéologique de ce site devrait permettre d'apporter des éléments fondamentaux à l'étude de la formation du Bas-Médoc.

9. POMPONIUS MELA : *De Chorographia*, liv. III, 2, texte établi par Frick, B.G. Teubner, Leipzig, 1880. Passage intéressant en particulier l'île d'Antros et la navigation sur la Garonne puis la Gironde.

10. M. VIGNEAUX, *op. cit.*, p. 162. P.-J. LABOURG, Le site du Bassin d'Arcachon, *Biganos, Archive du sol*, Le Teich, août-septembre

La création des marais maritimes de Poitou-Charente s'explique par le comblement d'anciens golfes d'effondrement par les alluvions marines (c'est la formation du bri). Ce phénomène a entraîné le colmatage de l'estuaire de la Sèvre Niortaise (ou golfe du Poitou)⁵, mais aussi de la Charente et de la Seudre.

La situation est différente pour les côtes de l'Aquitaine actuelle⁶. Il y a environ 6 000 ans, l'estuaire de la Gironde était très largement ouvert aux influences marines, surtout dans sa partie aval. Le débouché de la Garonne à la mer était une zone deltaïque constituée d'îles, de chenaux et de marais dus aux comblements conjoints d'origine fluviale et marine. Il semble qu'aux alentours de notre ère, l'estuaire possédait trois bras différents⁷. Le premier, le chenal principal, longeait les falaises de Saintonge, une deuxième passait entre Soulac et Le Verdon, et enfin un troisième, plus fugace, traversait plus au sud la commune de Grayan-et-L'Hôpital⁸. Pendant le Moyen Age, la ville de Lesparre recevait encore des navires anglais. Les deux dernières zones de passage ont été comblées au XVII^e siècle. C'est probablement une des îles du nord du Médoc qui était connue sous le nom d'Antros par le géographe d'origine espagnole Pomponius Mela dans le second quart du I^{er} siècle après notre ère⁹.

Le bassin d'Arcachon, au sud du département de la Gironde, est alimenté en eau douce par la Leyre dont le débit empêche son colmatage définitif. Le bassin d'Arcachon est, en fait, l'ancien delta de la Leyre dont l'accès à la mer a été encombré par la création du cordon dunaire littoral¹⁰. Ainsi le débouché maritime

de la Leyre qui se trouvait encore vers le v^e siècle avant notre ère au nord du bassin d'Arcachon, se trouve aujourd'hui dans sa partie sud-est.

La formation du cordon dunaire aquitain a dû commencer au moins dès le Bronze Moyen. En effet le niveau du Premier Age du Fer de la nécropole du Truc du Bourdiou à Mios près d'Arcachon est séparé de l'habitat du Bronze Moyen par une couche de sable d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur¹¹. Il en va de même pour l'habitat côtier de la Lède-du-Gurp à Grayan-et-L'Hôpital dans le nord du Médoc¹². La construction de cet édifice dunaire s'est poursuivie jusqu'à une date récente. Cela a entraîné, probablement après la dernière Transgression flandrienne, la constitution des lacs littoraux d'eau douce (ceux de Carcans-Hourtin, de Lacanau et de Cazaux pour la Gironde) dont l'écoulement vers la mer s'est trouvé ainsi bouché. Le *fanum* gallo-romain de *Losa* (Sanguinet, Landes) semble n'avoir été submergé par le lac de Cazaux qu'à la fin de l'Antiquité¹³.

A l'examen de ces différentes données, le littoral du centre-ouest de la Gaule du I^{er} siècle avant notre ère apparaît comme une zone très contrastée. La région située au sud de l'estuaire girondin est une zone peu hospitalière avec de larges secteurs marécageux ou sableux. L'estuaire lui-même ainsi que les côtes de Charente et du Poitou offrent des accès plus faciles à la navigation dans les différentes baies existantes et de meilleures conditions d'exploitation du sel marin.

On retrouve à l'arrière du littoral ce clivage en deux grandes régions bien distinctes : l'Aquitaine sub-garonnique et les paysages à faible relief du Centre-Ouest. L'Aquitaine sub-garonnique présente des terrains très sableux, sans véritable relief, entrecoupés de zones très humides, voire marécageuses, d'origine

quaternaire peu propices à l'agriculture. Au nord de la Garonne s'ouvre une zone calcaire secondaire aux coteaux adoucis traversée par les vallées alluviales fertiles de la Dordogne, de l'Isle ou de la Dronne. Les pays charentais (zones de champagnes) offrent le même type de paysage sur un substrat crétacé¹⁴.

II. — LES SOURCES LITTÉRAIRES ANTIQUES

Les sources littéraires antiques concernant le centre-ouest de la Gaule sont peu abondantes, peu explicites et parfois sujettes à des variations d'interprétation. Elles sont, la plupart du temps, postérieures à l'époque qui nous intéresse ici. Ces textes sont l'œuvre d'auteurs de langue grecque ou latine. Le but de ces auteurs n'est pas de chercher à prouver quelque chose. Ils donnent simplement des séries de faits comme s'ils étaient vrais. C'est donc avec une certaine prudence qu'il convient d'aborder ces textes.

La base de notre documentation provient essentiellement de trois auteurs : les latins César et Pline l'Ancien et le grec d'Asie, Strabon (qui reprend souvent à son compte les travaux antérieurs de Posidonios). Les buts poursuivis par chacun de ces auteurs sont différents : César relate, à son avantage, la conquête de la Gaule chevelue, Strabon apporte de nombreux détails d'ordre ethnographique et Pline nous livre de longues listes très arides de noms de peuples. La connaissance de plusieurs documents épigraphiques et d'autres textes de moindre importance apporte quelques éléments concernant notre propos.

César, proconsul en Gaule de 58 à 52¹⁵, nous a laissé 7 Livres relatant sa conquête, dont plusieurs intéressent notre propos.

1981, non paginé.

11. E. PEYNEAU, *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch*, Bordeaux, 3 t., 1926.

12. G. FRUGIER, Un site protohistorique médocain à La Lède du Gurp, *Cahiers Méduilliens*, 11^e année, n° 27, p. 13 à 41, 1979.

G. FRUGIER, Ph. ANDRIEUX et R. BOUDET, Les moules à bronze de l'habitat de La Lède du Gurp à Grayan-et-L'Hôpital en Gironde (bronze moyen), *Actes des journées de paléoméallurgie, Compiègne*, février 1983, p. 447 à 465. Une publication des niveaux de l'Age du Fer de La Lède du Gurp est en préparation par G. FRUGIER et R. BOUDET.

13. P. CAPDEVIELLE, *Fouilles archéologiques, Losa, village gallo-romain*, fasc. non paginé, 1980. B. MAURIN, Un village de l'Age du Fer sous un lac, *Archéologia*, n° 194, septembre 1984, p. 38 à 43. La chronologie du site « protohistorique » du lac de Sanguinet n'est pas claire. En effet, le mobilier céramique qui a été découvert semble plutôt caractéristique de la période augustéenne de ce secteur. Les vases sont tout à fait proches de ceux trouvés à Lamothe (Biganos en Gironde) par E. PEYNEAU ou à Dax dans les Landes par X. DUPUIS. En fait, la céramique indigène de la fin de l'Age du Fer et du début de l'époque romaine est très mal connue au sud de la Garonne. L'aspect fruste de ces productions ne peut être un critère d'ancienneté.

14. H. ENJALBERT, *Les pays aquitains*, t. I, *Le modelé des sols*, Bordeaux, 1960. R. BOUDET, *op. cit.*, p. 13 à 17.

15. P.-M. DUVAL, *Les sources de l'histoire de France*, t. I, *La Gaule jusqu'au milieu du v^e siècle*, Paris, 1971, n° 72.

Le livre I débute par la description du partage de la Gaule en trois parties. Le fleuve Garonne sépare, dans ce texte, les Aquitains des Gaulois¹⁶. L'événement essentiel du Livre I qui a provoqué l'entrée de César en Gaule indépendante est le projet de migration des *Helvetii* vers la Saintonge. Ce projet, selon le général romain, menace directement la région de Toulouse et donc la Province romaine¹⁷. La Saintonge et le Toulousain sont distants de plus de 200 km. Il pourrait donc ne s'agir que d'un prétexte par lequel César cherche à justifier son entrée en Gaule¹⁸. Il convient, cependant, de prendre en compte trois problèmes qui peuvent nuancer cette opinion : le territoire réellement visé par la migration, les contacts antérieurs des *Helvetii* avec le centre-ouest de la Gaule et les intérêts romains dans cette région avant la conquête.

Le but des *Helvetii* est la Saintonge (... *iter in Santonum fines facere*...). Le mot *fines* semble bien désigner dans ce cas la notion de « territoire » plutôt que celle de « frontière ». On connaît mal le contour exact du territoire des *Santones* indépendants. Plusieurs historiens leur ont attribué les deux rives de l'estuaire de la Gironde sans apporter d'arguments décisifs¹⁹. Il est donc délicat d'attribuer une destination précise aux *Helvetii*.

Pourtant ceux-ci connaissaient la côte atlantique bien avant 58. En 107, lors du passage des *Cimbri* et des *Teutones* en Gaule, une armée romaine sous le commandement de L. Cassius Longinus fut détruite par le Tigurin Divico vers l'océan, peut-être en Agenais²⁰. Divico était encore présent, cinquante ans plus tard, dans les rangs des *Helvetii* migrants et avait dû

conserver un certain prestige puisqu'il conduisit une ambassade auprès de César²¹. Il est possible que la Saintonge, après le Toulousain, ait reçu la visite des *Cimbri* et des *Teutones*.

En 58, la Province romaine s'arrête au nord-ouest dans la région de Toulouse. Dès la première conquête en 118, une garnison romaine avait été installée et constituait ainsi un poste avancé en Gaule indépendante²². Il s'agissait pour le conquérant de protéger l'arrière-pays de Narbonne, mais aussi de contrôler la fin de la route commerciale reliant la Méditerranée à l'Atlantique. Le rôle majeur de Toulouse dans ce trafic est bien attesté par un passage du *Pro Fonteio* de Cicéron²³, mais aussi par les découvertes archéologiques nombreuses faites sur le site de Vieille-Toulouse²⁴. Dans ce cas, on comprend mieux la réticence de César à voir s'installer les *Helvetii* dans la région de l'estuaire de la Gironde²⁵.

On retrouve les *Santones* dans le livre III de César, lors de la campagne contre les *Veneti*. Les *Santones* et les *Pictones* avaient alors fourni des navires à Decimus Brutus²⁶. Rien n'indique que ces deux peuples aient collaboré avec Rome de leur plein gré. En effet, le narrateur parle après eux « des autres régions pacifiées ». D'autre part, les *Pictones* et les *Santones* étaient présents dans l'armée de secours qui a tenté de forcer le siège d'Alésia. Le contingent picton (8 000 hommes) était moins important que celui des *Santones* (12 000 hommes)²⁷. Ce phénomène peut trouver une explication chez César. En effet, l'année suivante (soit en 51) une partie de la cité poitevine, sous la conduite de Duratios, était restée fidèle à Rome lors du soulèvement de peuples de l'Anjou²⁸. Il

16. CÉSAR, *De Bello Gallico*, texte établi et traduit par L.-A. CONSTANS, les Belles Lettres, Paris, 1926, liv. I, 1.

17. CÉSAR, *op. cit.*, liv. I, 10.

18. P.-M. DUVAL, *Préface de la Guerre des Gaules*, Coll. Folio, Gallimard, p. 380, n° 19, 1981.

19. Discussion dans : R. BOUDET, *op. cit.*, p. 19.

20. Bibliographie antique sur le sujet dans : M. LABROUSSE, *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, 1968, p. 127, n° 51.

21. CÉSAR, *op. cit.*, liv. I, 13. L. MAURIN, *op. cit.*, p. 44 et 45.

22. M. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 124 à 126.

23. CICÉRON, *Discours*, t. VII, *Pour M. Fonteius*, traduit par A. BOULANGER, Les Belles Lettres, Coll. G. Budé, 1950, Paris, p. 33 et suiv., V à IX en particulier.

24. M. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 143 et suiv. M. VIDAL, *Les rites funéraires gaulois et gallo-romains dans la région toulousaine au 1^{er} siècle avant notre ère*, Thèse de doctorat d'Université, dactylographiée, Toulouse, 1977.

25. Sur la migration des *Helvetii* en Saintonge : R. DION, *Annuaire du Collège de France*, 63^e année, Paris, 1963, p. 389 à 398.

26. CÉSAR, *op. cit.*, liv. III, 11.

27. CÉSAR, *op. cit.*, liv. VII, 75.

28. CÉSAR, *op. cit.*, liv. VII, 26.

est possible que cette dualité au sein des *Pictones* ait existé pendant toute la guerre des Gaules. Il faut remarquer que les *Santones* ne sont pas mentionnés lors de ce dernier soulèvement²⁹.

Au cours de ses narrations, César apporte également quelques informations concernant l'Aquitaine sub-garonnique et certains peuples qui l'occupent. Tous ces peuples n'intéressent pas notre propos, aussi ne prenons-nous en compte que ceux qui occupent le nord de l'Aquitaine. La conquête des territoires du sud de la Garonne commence en 57/56 afin d'empêcher une coalition des Aquitains et des Gaulois armoricains³⁰. Les premiers combats ont eu lieu chez les *Sotiates* qui avaient, quelques années auparavant, battu des légions romaines, probablement lors de la guerre contre Sertorius³¹. Après de longs combats, le chef sotiate Adiatuanus se rend finalement à Crassus. Le pays des *Sotiates* est à situer autour de la bourgade actuelle de Sos, dans le sud-ouest du Lot-et-Garonne. Après avoir vaincu les *Sotiates*, Crassus part pour le pays des *Vocates* et des *Tarusates*. Ces deux peuples sont encore associés dans un autre passage du texte de César³². Les *Tarusates* occupaient probablement la région de Tartas dans les Landes³³ ou le plateau de Tursan près d'Aire-sur-Adour³⁴. Les *Vocates*, quant à eux, ont souvent été assimilés aux *Vasates* de la région de Bazas au sud du département de la Gironde³⁵. Une telle assimilation ne peut être admise, tant du point de vue étymologique que du point de vue géographique. En effet, si l'on s'en tient à cette hypo-

thèse, plus de quatre-vingt kilomètres sépareraient les *Vocates* des *Tarusates*. Les *Sotiates* deviendraient ainsi un peuple intermédiaire entre les deux précédents. Rien ne justifie pour Crassus, après sa victoire sur les *Sotiates*, un détour dans la région de Bazas, d'autant que les troupes aquitaines augmentant, les jours du légat de César, avant de livrer bataille, devenaient précieux. Il faut donc se résigner à rechercher les *Vocates* plus au sud. Nous proposons de les situer dans la région de Brocas (Landes) près de Tursan, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Sos, l'*oppidum* des *Sotiates*. Une des formes du nom des *Vocates* (*Vocatirum*) est peut-être à rapprocher de Brocas³⁶. César est le seul à nommer ce dernier peuple.

Deux autres peuples locaux sont encore nommés par le général romain : les *Petrucorii* qui étaient présents dans l'armée de secours destinée à lever le siège d'Alesia et les *Nitiobroges*³⁷. Le roi des *Nitiobroges*, Teutomatos, avait un père, nommé Ollovico, qui avait reçu du Sénat le titre d'Ami³⁸. Les *Petrucorii*³⁹ occupaient la région de Périgueux et les *Nitiobroges*⁴⁰ celle d'Agen.

Strabon (64/63 avant notre ère à 21 après notre ère) appartenait à une riche famille grecque d'Asie⁴¹. Son œuvre majeure, *Géographie*, est composée de 17 Livres. Seule une partie du Livre IV nous intéresse ici. Strabon a souvent compilé ses prédécesseurs et en particulier Posidonios⁴².

Au début du Livre IV, consacré à la Gaule transal-

29. Sur les Santones en général : KEUNE, Santoni, *R.E.*, 2^e série, I, 2, 1920, col. 2289 à col. 2301.

30. CÉSAR, *op. cit.*, liv. III, 11.

31. P.-M. DUVAL, 1981, *op. cit.*, p. 401, n° 32.

32. CÉSAR, *op. cit.*, liv. III, 27.

33. P.-M. DUVAL, *op. cit.*, p. 402, n° 37.

34. P.-M. DUVAL, Les peuples de l'Aquitaine, d'après la liste de Pline, *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 3^e série, t. 29, p. 219, 1955.

35. En particulier par : E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule romaine*, Paris, 1878, t. II, p. 363. CÉSAR, *De Bello Gallico*, établi par M. Rambaud, Erasme, P.U.F., Paris, 1965, p. 198 à 200. D'autres auteurs assimilent volontiers les *Vocates* et les *Boiates* du bassin d'Arcachon : C. JULLIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, Bordeaux, t. II, 1890, p. 189. P. WUILLEUMIER, *Vocates*, *R.E.*, t. IX, 1, 2^e série, col. 685, 1967.

36. R. BOUDET, *op. cit.*, p. 30 et 420.

37. CÉSAR, *op. cit.*, liv. VII, 75.

38. CÉSAR, *op. cit.*, liv. VII, 31.

39. P. GOESSLER, *Petrucorii*, *R.E.*, 1^{re} série, XIX, 2, 1938, col. 1306 à 1318.

40. E. LINCKENHELD, *Nitiobriges*, *R.E.*, 1^{re} série, XVII, 1, 1937, col. 770 à 773.

41. P.-M. DUVAL, 1971, *op. cit.*, n° 99.

42. STRABON, *Géographie*, liv. IV, 2, 1, établi et traduit par F. LASSERRE, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 146. P.-M. DUVAL, 1971, *op. cit.*, n° 60. J.-J. TIERNEY, The Celtic ethnography of Posidonios, *Proc. of the Royal Irish Acad.*, t. 60, p. 189 à 275, 1960.

pine, Strabon reprend la division tripartite (Celts, Aquitains et Belges) existant chez César, ce qui peut paraître étonnant car à l'époque de la rédaction de ce passage (vers -9/-5 ou 17/19) la Gaule avait déjà été repartagée par Auguste. Strabon confirme le caractère « ibérique » des Aquitains, déjà visible chez César⁴³. Il est possible que le début de la *Guerre des Gaules* et le Livre IV de la *Géographie* aient une source d'inspiration commune (Posidonios ?). Ce n'est qu'un peu plus loin dans son texte que Strabon retrouve la division augustéenne de la Gaule⁴⁴.

Auguste a augmenté le territoire de l'ancienne Aquitaine, jusqu'à la Loire. Dans ses descriptions, Strabon présente la Garonne dont l'embouchure sépare les *Santones* des *Bituriges Vivisci*⁴⁵. Les *Santones*, nous l'avons vu, occupent la Saintonge actuelle. L'auteur grec nous donne ici la première mention des *Bituriges Vivisci* qui ont pour *emporion*⁴⁶ la ville de *Burdigalla*. A l'époque gallo-romaine, l'attribution d'un territoire à ce peuple n'offre aucune difficulté. En effet, la ville de Bordeaux a livré plusieurs inscriptions portant le nom des *Bituriges Vivisci*⁴⁷.

Au II^e siècle de notre ère, le géographe grec d'Égypte Ptolémée attribue deux villes au peuple bordelais : *Burdigala* (Bordeaux) et *Noviomagus*⁴⁸. Malgré l'incertitude des coordonnées de cette seconde ville, il est possible de la situer en Médoc⁴⁹. Depuis C. Jullian l'accueil se fait autour de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil sur la rive gauche de la Gironde,

où des ruines romaines imposantes sont encore visibles⁵⁰. L'hypothèse de la ville engloutie dans l'Océan semble aujourd'hui abandonnée. Ptolémée connaît entre la Loire et la Garonne plusieurs noms de lieux dont l'identification n'est pas assurée : deux caps (cap des Santons et cap des Pictons), deux ports (port des Santons et port Sikor) et une rivière (Kanentelos)⁵¹. C'est un bien maigre bilan, d'autant que cette portion de côte dispose de nombreux promontoires, gîtes ou rivières⁵². Selon Ptolémée, la ville principale des *Santoni* est *Mediolanum Santonum* (Saintes) et il connaît chez les *Pictones*, *Limonun* (Poitiers) et *Ratiatum* (probablement Reze en Loire-Atlantique)⁵³. Au sud de la Garonne, Ptolémée cite encore les *Petrocurii* et *Vesunna* (Périgueux), les *Vasares* et *Cossium* (Bazas) ainsi que les *Nitiobriges* et *Aginum* (Agen). Aucun niveau pré-augustéen n'est actuellement connu sur ces sites. Quelques objets plus anciens sans contexte ont parfois été signalés.

La dernière mention connue des *Bituriges Vivisci* est due à Ausone au IV^e siècle de notre ère⁵⁴. Au dire de Strabon, ces *Bituriges* sont les seuls gaulois installés chez les Aquitains. Un passage de ce texte (*ou συντελεῖ χυτοῖς*) a fait couler beaucoup d'encre⁵⁵. Certains auteurs⁵⁶ ont voulu voir ici l'existence d'un régime financier différent entre les *Vivisci* et les Aquitains vis-à-vis de Rome (« Bordeaux ne contribue pas avec les Aquitains »). D'autres auteurs⁵⁷ ont imaginé

43. CÉSAR, *op. cit.*, en particulier, liv. III, 20 à 23.

44. STRABON, *op. cit.*, IV, 1, 1.

45. STRABON, *op. cit.*, IV, 2, 1.

46. Chez STRABON le mot *emporion* ne désigne pas forcément une place de commerce maritime. *Cenabum-Orléans* est qualifié d'*emporion* des Carnutes (STRABON, IV, 2, 3).

47. C.I.L. XIII, n° 560, nos 613 et 614 ainsi que n° 1637, trouvé à Lyon.

48. PTOLÉMÉE, *Géographie*, II, 7, 7 dans : E. COUGNY, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, Renouard, Paris, t. I, 1878, p. 252 et 253.

49. A. BERTHELOT, La carte de Gaule de Ptolémée, 1^{re} partie, La cartographie de Ptolémée, *R.E.A.*, t. XXXV, 1933, p. 425 à 435.

50. C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 131. Bibliographie sur le sujet dans : R. BOUDET et M. FAURE, L'habitat gaulois de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil et le Noviomagus de Ptolémée, *Cahiers Méduliens*, n° 1, nlle série, 1984, p. 19 à 41.

51. PTOLÉMÉE cite également « la Pointe Curiane » que l'on situe parfois vers Arcachon, faute de mieux. E. COUGNY, *op. cit.*, p. 248 et suiv. F. TASSAUX, *op. cit.*, p. 32 à 34.

52. F. TASSAUX, *op. cit.*, p. 36 et suiv.

53. Discussion dans : A. VILLARD, *op. cit.*, p. 103 et 104.

54. AUSONE, *Mosella*, établi et traduit par E.F. CORPET, Les Belles Lettres, Paris, 1972, p. 19.

55. Synthèse dans : J. HIERNARD, Aux origines de la Civitas des Bituriges Vivisques, *Revue Belge de numismatique*, t. 127, p. 75 à 92, 1981.

56. E. DESJARDINS, *op. cit.*, t. II, p. 359. Mais aussi : Y. ROMAN, *De Narbonne à Bordeaux. Un axe économique au 1^{er} siècle avant J.-C.*, Lyon, 1983, p. 54 et suiv.

57. R. ÉTIENNE, Strabon (IV, 2, 1) et la fondation de Burdigala, *Mélanges Seston*, Paris, p. 167 à 174, 1974.

que « les *Bituriges* ne payaient pas de tribut aux Aquitains ». Il est cependant possible que cette formule soit tout simplement employée pour bien insister sur le caractère spécifique des *Bituriges* : « Ils (les *Bituriges Vivisci*) ne font pas partie de ceux-ci (des Aquitains) ». Cette notion d'appartenance existe également dans la construction de *οὐνοθελεω* et du datif⁵⁸. L'*emporion* des *Bituriges Vivisci* (*Burdigala*) est en bordure, selon Strabon, de marais où se mêlent les eaux maritimes (*λιμνοθλαχτήρη*) et les eaux de la Garonne. Un des derniers points importants du texte de Strabon, est la mention de routes commerciales reliant la Méditerranée à la Grande-Bretagne⁵⁹. L'auteur grec pensait que les côtes du sud de l'Angleterre et celles de la Gaule atlantique étaient parallèles⁶⁰. Aussi n'est-il pas surprenant de trouver la Garonne au nombre de ces routes directes. Malgré la distorsion du paysage, ce passage montre bien l'importance de l'axe garonnais avant le début de notre ère. Il en va de même pour la Loire dont l'embouchure sépare les *Pictones* des *Namnètes*. C'est dans ce secteur qu'il convient de placer « cette ville importante » de la Gaule qu'était *Corbilo*⁶¹.

Strabon connaît encore dans l'Aquitaine augustéenne : les *Petrucorii* (remarquables par leur art du fer), les *Lemovices*, les *Nitiobriges* et les *Tarbelli* qui habitent les maigres terres océaniques du sud de la Garonne⁶².

Pline l'Ancien⁶³ est notre troisième source d'importance pour l'étude des peuples du Centre-Ouest de la Gaule. Ses *Histoires Naturelles*, dont le Livre IV intéresse la Gaule, sont un assemblage hétéroclite de notices concernant des sujets divers. Cet ouvrage a été dédié à Titus en 77 de notre ère. Pline

présente de longues listes de peuples dans un style qui évoque quelque peu des listes administratives. Il est surprenant de retrouver dans le Livre IV (XXXI) le partage de la Gaule par lequel César débute sa *Guerre des Gaules* et Strabon son livre IV. Il y a tout lieu de penser que les trois auteurs ont disposé de la même source d'inspiration (Posidonios par exemple) à moins qu'il ne s'agisse d'une figure littéraire.

Pline donne le nom de cette Aquitaine sub-garonnique : *Aremorica*. César qualifie les peuples de la côte ouest de la Gaule d'*Aremorici*, c'est-à-dire de « maritimes »⁶⁴. Strabon confirme ce caractère maritime des Aquitains en rappelant que la plupart des peuples de cette région habitent en bordure de l'océan⁶⁵. Le nom d'*Aquitania* n'est peut-être alors qu'une forme locale (ibérique ?) équivalente d'*Aremorica*⁶⁶.

Par la suite, Pline reprend la division augustéenne de la Gaule en citant les peuples compris entre la Loire et la Garonne⁶⁷. C'est probablement en 27 avant notre ère, à Narbonne, que cette division se produit avec, très certainement, un premier recensement de l'administration romaine⁶⁸. Les listes du Livre IV de Pline doivent en être le reflet.

Comme P.-M. Duval l'a justement remarqué, la liste des peuples aquitains suit un ordre géographique⁶⁹. Elle débute par les peuples du nord-ouest de la nouvelle Aquitaine : les *Ambilatri*, les *Anagnutes*, les *Pictones*, les *Santones* et les *Bituriges Vivisci*. Ces trois derniers peuples sont bien connus maintenant. Par contre, l'attribution d'un territoire aux deux premiers est plus délicate. Tout ce que l'on peut supposer, c'est qu'il faille les rechercher sur la rive gauche de la Loire, près de l'océan. Il s'agit peut-être de *pagi*

58. Hypothèse développée dans : R. BOUDET, *op. cit.*, p. 34 et 35.

59. STRABON, *op. cit.*, IV, 1, 14 ; IV, 2, 1 ; IV, 5, 2.

60. A. BERTHELOT, L'Europe occidentale d'après Agrippa et Strabon, *Revue Archéologique*, I, p. 9 à 12, 1933.

61. J. HIERNARD, Corbilo et la route de l'étain, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. XVI, 4^e série, p. 497 à 578, 1982.

62. STRABON, *op. cit.*, IV, 2, 2.

63. P.-M. DUVAL, 1971, *op. cit.*, n° 129. PLINIE l'Ancien, *Naturalis Historia*, IV, 108-109, texte établi par L. JAN, vol. 1, B.-G. Teubner, Leipzig, 1854, p. 179 et 180.

64. CÉSAR, *op. cit.*, liv. VII, 4.

65. STRABON, *op. cit.*, IV, 2, 1.

66. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 213.

67. PLINIE, *op. cit.*, IV, 108.

68. E. DESJARDINS, *op. cit.*, t. III, p. 154.

69. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 214.

de la Cité des *Pictones*. Les *Ambilatri* doivent pouvoir être assimilés aux *Ambiliati* connus de César dans le voisinage des *Namnètes*⁷⁰. On peut également confondre les *Anagnutes* de Pline avec les *Agnotes* voisins de l'océan d'après Étienne de Byzance reprenant Artémidore⁷¹. La liste de Pline présente ensuite « les Aquitains qui ont donné leur nom à la province ». Les premiers nommés sont les *Sediboniates*. Ils sont inconnus par ailleurs. Plusieurs auteurs⁷² ont proposé, avec justesse nous semble-t-il, de considérer ce nom comme une erreur de copiste et l'ont restitué en : ... *sed (sunt) hi : Boiates...* c'est-à-dire : les Aquitains « mais qui sont ceux-ci : les *Boiates...* ». Ces *Boiates* étaient les occupants du pays de Buch près du bassin d'Arcachon⁷³. Ils nous ont laissé au moins deux documents épigraphiques. Le premier, trouvé à Bordeaux, est inscrit sur un monument funéraire du III^e siècle de notre ère, dédié à un « citoyen (*Cives* pour *Civis* ?) *Boias* »⁷⁴. Le second document provient de la basilique paléochrétienne d'Andernos, près d'Arcachon⁷⁵ dédiée par les *Boii* (de *Boio/rum* : la plaque portant l'inscription est brisée au milieu du nom). Cette inscription est la seule à nommer les *Boii* qu'il convient d'assimiler avec les *Boiates*. Le problème qui se pose ici est de justifier la présence du suffixe « -ate ». Nous avons déjà quelque peu repoussé l'idée d'un suffixe typiquement aquitain⁷⁶. En effet une dizaine de peuples dont le nom se termine par « -ate » sont connus dans d'autres régions de la

Gaule. L'« *Itinéraire d'Antonin* » (rédigé vers le début du III^e siècle de notre ère)⁷⁷ connaît entre *Burdigala* (Bordeaux) et *Losa* (Lose à Sanguinet, Landes), la cité de *Boii* (de *Boios*) assimilée à Lamothe, commune de Biganos, à l'embouchure de la Leyre au fond du bassin d'Arcachon⁷⁸. Cette ville est encore connue de Paulin de Nole vers la fin du IV^e siècle de notre ère⁷⁹. C'est pourtant vers la même époque que s'opère le passage du nom de *Boii* à celui de *Civitas Boiatium*, transmis par la *Notice des Gaules*⁸⁰. Le nom de la ville de *Boii* est le même que celui des Boiens (*Boii*) d'Europe Centrale dont un groupe avait été fixé à Sancerre par César, lors de la migration des *Helvetii*⁸¹. Le nom des *Boiates* a donc été assimilé depuis longtemps à celui des *Boii*. Cette assimilation n'élucide en rien le rajout du suffixe « -ate ». On peut simplement noter que d'autres peuples conservent dans leur nom, celui du chef-lieu du territoire qu'ils occupent : *Tolosa (Tolosates)*, *Elusa (Elusates)*, *Lactora (Lactorates)* et donc, *Boii (Boiates)*⁸².

Certains peuples cités par Pline posent des problèmes d'identification. On a souvent attribué aux *Belendi* le bourg de Belin au sud du département de la Gironde en rapprochant le nom de ce peuple et celui de la ville actuelle. Le travail de P.-M. Duval suffit à montrer qu'il convient de rechercher les *Belendi* dans les Pyrénées⁸³.

Au sud de la moyenne vallée de la Garonne, Pline

70. CÉSAR, *op. cit.*, liv. III, 9. A. VILLARD, *op. cit.*, p. 96 à 98.

71. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 214.

72. Bibliographie dans : R. BOUDET, *op. cit.*, p. 37. Seul L. MAURIN conserve le nom des *Sediboniates* dont il propose de rechercher le territoire vers celui des *Convenae* pyrénéens : L. MAURIN, *Les Basabocates, Actes du XXII^e congrès de la Féd. Hist. du Sud-Ouest, Langon*, p. 1 à 15, 1970.

73. C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. II, 1920, p. 451.

74. C.I.L. XIII, n° 615.

75. A. DE SARRAU, *Episcopus Ecclesiae Boiorum*, inscription d'Andernos, *R.E.A.*, t. 7, 2^e année, 4^e série, p. 74 à 76, 1905. C. JULLIAN, *La cité des Boiens et le pays de Buch, Mélanges J. Havet*, Recueil des travaux d'érudition, Paris, p. 359 à 367, 1895. C. JULLIAN, *Un évêque du pays de Buch, R.E.A.*, t. 28, 48^e année, 4^e série, p. 241 à 246, 1922.

76. R. BOUDET, *op. cit.*, p. 38 reprenant : J.-F. BLADE, *Géographie historique de l'Aquitaine autonome, Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, Paris, p. 1 à 36, 1893.

77. P.-M. DUVAL, 1971, *op. cit.*, n° 211. O. CUNTZ, *Itineraria Romana*, vol. I, *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, B.-G. Teubner, Leipzig, 1929.

78. E. PEYNEAU, *op. cit.*, t. I, p. 148. J. JULLIAN, *La ville de Boii, R.E.A.*, t. 28, 48^e année, 4^e série, p. 241 à 246, 1926.

79. PAULIN DE NOLE, *Carmina*, X, 239-241, établi par G. DE HARTEL, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, vol. 30, F. Tempsky, Vienne, 1894.

80. C. JULLIAN, 1895, *op. cit.*, p. 361.

81. CÉSAR, *op. cit.*, liv. I, 28.

82. C. JULLIAN, 1926, *op. cit.*, p. 241, n° 3.

83. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 127. Les *Belendi* girondins conservent des partisans comme : Y. ROMAN, *op. cit.*, p. 62.

connaît les *Sottiates* (présents chez César), les *Osquidates Campestris*⁸⁴, les *Sucasses*, les *Tarusates* (également chez César) et les *Basabocates*. La plupart des commentateurs du texte de Pline⁸⁵ sont d'accord pour reconnaître dans ce dernier nom : Les *Basates* (ou *Vasates*) et les *Bocates* (ou *Vocates*). L'association des deux noms peut être due à une erreur de copiste. Les *Vocates* sont cités deux fois par César, toujours en association avec les *Tarusates*⁸⁶. Dans le texte de Pline, établi par E. Littré, ce peuple précède les *Basabocates*. P.-M. Duval préfère, pour sa part, la lecture *Lactorates*⁸⁷. Si l'on admet que les *Sediboniates* de Pline soient en fait les *Boiates* du bassin d'Arcachon, la confusion avec les *Vasates* ou les *Vocates* (voire les deux confondus) doit disparaître. La liste de Pline, si elle donne un reflet du recensement romain, ne peut livrer plusieurs fois le nom du même peuple⁸⁸. Ainsi avons-nous probablement à faire à trois peuples voisins mais différents : les *Boiates* autour du bassin d'Arcachon, les *Vasates* et les *Vocates* autour de Brocas (Landes) près des *Tarusates*.

Les *Vasates* occupent la région de Bazas au sud du département de la Gironde⁸⁹. Ptolémée attribue aux *Vasarii* la ville de *Cossium*⁹⁰ qu'Ausone, plus tard, désigne comme *vasate*⁹¹. Il faut donc confondre *Vasates* et *Vasarii*, ainsi que *Cossium* avec la ville actuelle de Bazas (qui était *Civitas Vasatium* au IV^e siècle de notre ère). Aucun vestige pré-augustéen n'est connu à Bazas⁹².

La liste de Pline se poursuit, après les *Basabocates*, par les *Vassei*. La tentation est grande d'ajouter à ce nom le suffixe « -ates » et de conclure à l'identification des *Vassei-ates* avec les *Vasates* : c'est ce qu'a fait A. Holder⁹³ mais aussi E. Desjardins. Plus prudemment, P.-M. Duval situe les *Vassei*, les *Sennates* et les *Cambolectri Agessinates* sur la basse ou la moyenne vallée de la Garonne⁹⁴. Ils sont par ailleurs inconnus. La liste de Pline présente ensuite les peuples celtes de l'intérieur de l'Aquitaine augustéenne. Elle débute par la mention des *Pictones* (... *Pictonibus iuncti*...) voisins des *Bituriges Vivisci* pour P.-M. Duval⁹⁵, amis « joints aux Pictons » (quant aux peuples précédents) pour E. Littré⁹⁶. En retenant cette dernière hypothèse, il convient de rechercher plus haut ces trois peuples vers le Poitou-Charentes, proches des *Pictones*. Avant de passer à la description de l'Espagne dans le chapitre suivant (chapitre XXXIV), Pline note également la présence des *Nitiobroges* (*Antobroges* pour E. Littré) et des *Petrucorii* « séparés des Toulousains par le Tarn ». Cette mention est curieuse, d'autant qu'entre les deux peuples on connaît les *Cadurci* de Cahors⁹⁷.

Cet inventaire ne serait pas complet si l'on omettait de citer les *Medulli* du Médoc connus par un autre Livre de Pline grâce à leur production ostréicole⁹⁸. Nous avons proposé, après M. Dutrait⁹⁹, de reconnaître dans le nom des *Medulli* la racine latine *medius* : « au milieu ». Ce peuple serait ainsi celui qui

84. J. CLEMENS, Les Oscidates Campestris, *Revue Arch. de l'Agenais*, 1980, p. 3 à 8.

85. Et en particulier : A. HOLDER, *Alt-Keltischer Sprachschatz*, B.-G. Teubner, Leipzig, 1896, t. I, p. 354.

86. CÉSAR, *op. cit.*, liv. III, 23 et 27.

87. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 220.

88. Seuls les *Pictones* sont cités deux fois. La première mention les situe entre les *Anagnutes* et les *Santones*. La seconde fois, le rappel des *Pictones* sert à débiter la liste des peuples celtes de l'Aquitaine augustéenne après avoir nommé les Aquitains sub-garonniques.

89. C. JULLIAN, 1890, *op. cit.*, t. II, p. 171. P. GOESSLER, *Vasates, R.E.*, t. 8, 2^e série, 1, col. 435 à 438.

90. PTOLÉMÉE, *op. cit.*, II, 7, 11.

91. AUSONE, *Parentales*, XXVI, 8, établi par M. JASINSKI, t. I, Garnier, Paris, 1962, p. 78 et 79.

92. J.-B. MARQUETTE, Le peuplement du Bazadais méridional de la préhistoire à la conquête romaine, *Revue Hist. de Bordeaux et du dép. de la Gironde*, t. 9 (nlle série), p. 103 à 123, 1960.

93. A. HOLDER, *op. cit.*, p. 121, t. III.

94. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 220.

95. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 221.

96. PLINE l'Ancien, *Naturalis Historia* *, IV, 108-109, établi et traduit par E. LITTRÉ, Coll. des Auteurs latins, direction M. Nissard, Paris, 1848, p. 204.

97. P.-M. DUVAL, 1955, *op. cit.*, p. 221.

98. PLINE, *op. cit.*, XXXII, 62.

99. M. DUTRAIT, *op. cit.*, p. 27. R. BOUDET, *op. cit.*, p. 42.

	CÉSAR	STRABON	PLINE	
Aquitaine sub-garonnique	×	×	×	même source ?
Aquitaine entre Loire et Pyrénées		×	×	même source ?
			Livre IV	Autres livres
AGESSINATES			×	
AMBILATRES	×		×	
ANAGNUTES			×	
BASABOCATES			×	
BITURIGES VIVISCI		×	×	
BOIATES			×	
CAMBOLECTRI			×	
MEDULLI				×
NITIOBROGES	×	×	ANTO-BROGES	
PETROCORII	×	×	×	
PICTONES	×	×	×	
SANTONES	×	×	×	
SEDIBONIATES			×	
TARUSATES	×		×	
VASATES			VASARII	
VOCATES	×		×	

Fig. 1. — Les peuples connus autour de l'estuaire girondin par CÉSAR, STRABON et PLIN L'ANCIEN.

habite la région comprise (*media*) entre l'Océan et l'estuaire de la Gironde. Le nom de *Medulli* est donc d'origine latine. Il y a tout lieu de penser que ce nom n'est pas antérieur à la guerre des Gaules. Il s'agit certainement d'un *pagus* de la cité gallo-romaine des *Bituriges Vivisci* à laquelle appartenait, selon Ptolémée la ville médocaine de *Noviomagus*.

L'étude de plusieurs sources écrites antiques (en particulier César, Plin et Strabon) nous a permis de fixer un certain nombre d'informations, d'importance inégale, concernant les régions comprises autour de l'estuaire de la Gironde et ce pour la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère, voire le tout début du 1^{er} siècle après notre ère (ici. fig. 1). Nous disposons

ainsi d'une liste de peuples dont beaucoup ont pu être localisés, de mentions d'événements ou de faits d'ordre ethnographique concernant des populations locales et qui ont pu intéresser le monde méditerranéen. Nous avons fixé : la cité des *Pictones* en Poitou autour de Poitiers (*Limonum*) incluant les *pagi* des *Ambilatres* et des *Anagnutes* (?), les *Santones* en Saintonge autour de Saintes (*Mediolanum Santonum*), les *Petrucorii* autour de Périgueux (*Vesunna*), les *Bituriges Vivisci* avec Bordeaux (*Burdigala*) et *Noviomagus* (Saint-Germain-d'Esteuil) dans le *pagus* des *Medulli*, les *Boiates* autour de *Boii* (Biganos), les *Nitiobroges* autour d'Agen (*Aginnum*) incluant peut-être les *pagi* des *Agessinates*, des *Cambolectri*, des *Osquidates Campestris*, de des *Sennates*, des *Sucasses* et des *Vassei*, les *Vasates* autour de Bazas (*Cossium*), les *Sotiates* autour de Sos, les *Vocates* autour de *Brocas* et les *Tarusates* autour d'Aire-sur-Adour (ici fig. 1 et fig. 4, n° 4).

Les éléments qui ont retenu l'attention des auteurs méditerranéens sont principalement d'ordre militaire et économique : l'appartenance des *Pictones* et des *Santones* au domaine armoricain et les axes de commerce méditerranéen par les vallées de la Garonne ou de la Loire, mais aussi les Aquitains sub-garonniques plus ou moins ibérisés et leurs nombreux démêlés avec les légions romaines, la migration des *Helvetii* en Saintonge près des intérêts romains, les ressources minérales (or chez les *Tarbelli*, fer chez les *Petrucorii*...) ou agricoles (blé sur la vallée de la Garonne).

III. — LES SOURCES ARCHÉOLOGIQUES

Nous distinguerons, au sein des sources archéologiques, deux types de documents : les sites et leur mobilier.

Nous ne disposons actuellement d'aucune fouille d'envergure, pour le centre-ouest de la Gaule, sur des sites de la fin de l'Age du Fer. Tous les départements de ce secteur ne possèdent pas encore de synthèses. Il est cependant possible, à partir de la documentation disponible, de reconnaître certaines catégories de sites et d'avoir un aperçu de l'occupation du sol. Tous ces sites ont fait l'objet de sondages de sauvetages ou de

prospections permettant une première approche chronologique. Quelques rares *oppida* sont attestés avec certitude. Le plus important est celui de Pons en Charente-Maritime (ici. fig. 4, n° 3, point 4) au confluent de la Seudre et de la Soute¹⁰⁰. Il occupe un bord de plateau aux pentes abruptes sur deux côtés. Le troisième côté a été fermé par un rempart de 1 200 m, délimitant ainsi une zone d'une douzaine d'hectares. Le rempart en terre (?) semble avoir possédé un parement externe en pierres sèches. Toute la surface de l'*oppidum* ne paraît pas avoir été occupée par l'habitat de l'Age du Fer. Cette occupation s'est localisée au centre du plateau. Le mobilier de l'Age du Fer peut être daté entre le premier quart du I^{er} siècle avant notre ère et le troisième quart. Un réseau routier important d'époque antique converge de toutes les directions vers Pons.

Le caractère dominant de ce site à la fin de l'Age du Fer est renforcé par les nombreux ensembles funéraires ou cultuels qui ont été signalés à ses abords. La plupart ont été récemment révélés par les prospections aériennes de J. Dassie¹⁰¹. Le plus important complexe est celui de Font-Barbot : plusieurs ensembles ronds, carrés ou quadrangulaires ont été repérés¹⁰². Une large fosse de 3 m de diamètre a livré plusieurs vases complets dont un contenait une incinération, des fragments d'amphores de type Dressel IA, des restes animaux, des éléments de charnière en fer ainsi qu'un fourreau d'épée et un umbo de bouclier en fer. Ce type de structure géométrique à vocation funéraire est bien connu dans d'autres régions de la Gaule, comme les Ardennes¹⁰³. Il convient encore de noter la découverte de la tombe à char de Tesson, près de Pons, au XIX^e siècle¹⁰⁴. Cette sépulture se trouvait

dans une cavité creusée dans le roc et contenait une quinzaine d'amphores (de type Dressel IA), des vases brisés, des éléments de char, des offrandes animales et des armes en fer dont le célèbre poignard à poignée anthropomorphe. Cette arme est tout à fait comparable à celle découverte dans un contexte analogue à Châtillon-sur-Indre (Indre). La tombe de Tesson semble un peu antérieure à celle de Châtillon¹⁰⁵ qui contenait plusieurs amphores de type Dressel Ib-Pascual I datables du troisième quart du I^{er} siècle avant notre ère. Une autre tombe à char de cette époque est connue en Agenais à Boé¹⁰⁶.

Un seul *oppidum* a été signalé dans l'ancien territoire des *Pictones* : l'*oppidum* de Cornouin à Lussac-Châteaux (Vienne). Il s'agit, comme à Pons, d'un éperon barré en bordure de la Vienne¹⁰⁷. Les côtés est et ouest sont protégés par des falaises. Le côté sud est fermé par un rempart de type *Murus Gallicus* identifié grâce aux grandes fiches de fer caractéristiques de ce type de construction. L'*oppidum* de Cornouin se trouve devant un gué de la Vienne : le gué de la Biche. On ne dispose d'aucune information sur le mobilier découvert sur ce site ou sur l'organisation de l'habitat.

Aucun *oppidum* n'est actuellement connu en Gironde. En Dordogne, il faut surtout citer celui du camp de Cesar à Coulounieix-Chamiers en face de Périgueux¹⁰⁸ et en Lot-et-Garonne ceux de Sos et de l'Hermitage à Agen¹⁰⁹. L'existence d'un *oppidum* à l'emplacement de la ville actuelle d'Angoulême (l'antique *Ecolisna*) n'est pas attesté par l'archéologie. Le mobilier qui y a été découvert ne paraît pas antérieur à l'époque augustéenne¹¹⁰.

100. L. LASSARADE, L'*oppidum* de Pons, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, 1978, p. 15 à 31.

101. J. DASSIE, *Manuel d'Archéologie aérienne*, Paris, 1978.

102. L. LASSARADE, Sondages de la Font-Barbot, Pons (Charente-Maritime), *Bull. de la Soc. Arch. Pontoise*, n°s 22 et 24, 1973.

103. J.-L. FLOUEST et I.-M. STEAD, Recherches sur des cimetières de La Tène en Champagne (1971-1976), premier bilan, *Gallia*, t. 35, p. 59 à 74, 1977.

104. Nouvelle étude par J. GOMEZ DE SOTO et A. DUVAL, dans ce volume. Bibliographie ancienne dans : L. MAURIN, 1978, *op. cit.*, p. 37.

105. P. DE LISLE DE DRENEUC, Armes et objets gaulois découverts près de Châtillon-sur-Indre. Époque de La Tène III, *Revue Arch.*, t. II, p. 321 à 327, 1917.

106. Y. MARCADAL, *op. cit.*

107. Bibliographie dans : A. VILLARD, *op. cit.*, p. 33 à 36.

108. Ch. CHEVILLOT, Résultats d'une coupe dans l'aggr septentrional du camp de César à La Curade, commune de Coulounieix-Chamiers (Dordogne), *Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, éd. J. Collis, A. Duval et R. Périchon, université de Sheffield, Centre d'études Foréziennes, Saint-Étienne, 1982, p. 115 à 144.

109. Y. MARCADAL, *op. cit.*

110. J. GOMEZ DE SOTO, Habitats de l'Age du Fer dans le bassin de la Charente, *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe*

Les sites ouverts de plaine sont un peu mieux connus dans le centre-ouest de la Gaule. Certains d'entre eux sont occupés au moins depuis la fin du III^e siècle avant notre ère (Vayres et Mouliets-et-Villemartin en Gironde, ainsi que, peut-être, Muron en Charente-Maritime¹¹¹. Les sites de Vayres et de Mouliets¹¹² occupent des positions naturelles importantes au bord de la Dordogne : Vayres contrôle le confluent de la Dordogne et de l'Isle (et donc l'accès au territoire des *Petrucorii*) et Mouliets, le premier gué carrossable (le Pas de Rauzan) connu depuis l'Océan¹¹³. Ces sites, mais aussi le « dépôt » d'amphores d'Eynesse¹¹⁴ toujours en Gironde, se sont développés sur des terrasses alluviales difficilement inondables. Leur vocation commerciale ne fait aucun doute : l'abondance des amphores italiennes¹¹⁵ et de types monétaires est là pour en témoigner. Nous le verrons plus loin, il semble bien que pendant la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, la vallée de la Dordogne ait constitué une zone de contacts particulièrement importante¹¹⁶. La plupart de ces sites dépassent une dizaine d'hectares de surface. Les sites du Château à Vayres et de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (ici fig. 4, n° 3, point 7) ont livré des restes d'artisanat (potiers, forgerons, bronziers, verriers...) mais aussi des éléments liés à l'agriculture et à l'élevage¹¹⁷. Ces éléments sont le témoignage d'une

économie parfaitement organisée ; le nombre des monnaies découvertes ne faisant que confirmer cette opinion. Aucune fouille d'ensemble ne nous permet actuellement d'avoir une idée sur l'organisation de l'habitat.

On commence à reconnaître de petits habitats isolés en dehors de toute agglomération à la fin de l'Age du Fer. La prospection aérienne a révélé en Saintonge et en Poitou, la présence de « fermes indigènes » entourées d'enclos¹¹⁸. A l'intérieur de ces enclos se trouvent des structures de moindre taille plus ou moins quadrangulaires. Les petits habitats du Bois de Boulac à Sainte-Florence¹¹⁹ et de la Pionne à Saint-Pey-de-Castets en Gironde¹²⁰ sont peut-être à mettre en rapport avec ce type de site.

Le littoral océanique a livré, du golfe du Poitou à l'estuaire de la Gironde, des dizaines de petites unités d'extraction du sel marin¹²¹. Devant l'importance des résidus liés à cette activité, on peut avancer l'hypothèse d'un commerce du sel avec des régions non productrices. Le littoral irrégulier de la Saintonge et du Poitou semble avoir particulièrement favorisé cette activité. Cependant aucun élément de briquetage n'a encore été signalé dans des habitats de l'intérieur des côtes, comme c'est le cas dans d'autres régions¹²². Il est possible que cette activité ait eu un caractère sai-

tempérée, Éd. O. Buchsenschutz, Paris, 1981, p. 101 à 103. J. HIERNARD, Aux origines de la civitas d'Angoulême, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. XV, 1980, p. 485 à 495. J.-F. BUISSON, L'Angoumois de l'indépendance celtique et les origines de la cité d'Angoulême, *Bull. et Mém. de la Soc. Arch. de la Charente*, n° 4, p. 217 à 224, 1983.

111. M. FAVRE, Le site gaulois de Muron (Charente-Maritime), *Recueil de la Soc. d'Arch. et d'Hist. de Charente-Maritime*, t. XXV, p. 77 à 88, 1973. M. MAINJONET, Monnaies gauloises récoltées à Muron (Charente-Maritime), *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. I, p. 49 à 56, 1975.

112. Bibliographie dans : R. BOUDET, *op. cit.*, p. 312 à 326.

113. M. SIREIX, J.-P. NOLDIN, J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, D. NONY et J.-C. RICHARD, Les monnaies de Mouliets-et-Villemartin (Gironde), (1954-1982), *Gallia*, t. 41, p. 25, 1983.

114. R. BOUDET, Le dépôt d'amphores italiennes de Boutoula à Eynesse (Gironde), *Revue Hist. et Arch. du Libournais*, t. 50, n° 186, p. 149 à 152 et t. 51, n° 187, p. 9 à 12, 1982-1983. D'autres sites n'ayant pratiquement livré que des amphores sont connus en Dordogne (Saint-Médard-de-Mussidan ou Atur) et en Haute-Vienne (Saint-Gence).

115. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 395 à 397.

116. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 344 à 370.

117. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 376 à 379.

118. J. DASSIE, *op. cit.* M. MARSAC, Prospections aériennes autour du Golfe des Pictons, *Dossiers de l'Archéologie*, n° 22, p. 28 à 33, 1977.

119. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 247 à 249.

120. Ch. SIREIX, Sauvetage archéologique dans la commune de Saint-Pey-de-Castets (Gironde), *Revue Hist. et Arch. du Libournais*, t. 52, n° 193, 1984, p. 111 à 119.

121. N. ROUZEAU, Un établissement gaulois de production du sel sur le littoral vendéen, *Table ronde de Marsal (Moselle)*, octobre 1983, *L'exploitation du sel en Europe dans l'Antiquité par la technique du briquetage*, non paginé. Ch. PERRICHET-THOMAS, *op. cit.* R. BOUDET, G. FRUGIER et J. MOREAU, Les sauneries de l'Age du Fer du littoral médocain (Gironde), *Actes du colloque de Marsal (Moselle)*, octobre 1983, *L'exploitation du sel dans l'Antiquité par la technique du briquetage* (sous presse).

sonnier, en particulier au moment des grandes marées, ce qui permettait de « piéger » une partie des eaux afin de favoriser le début de l'évaporation. Les habitats littoraux de Muron (ici fig. 4, n° 3, point 1) et de l'Amélie à Soulac-sur-Mer (*id.*, point 5) doivent être directement liés à cette exploitation du sel marin.

Le site de la Croix des Sables à Mainxe en Charente (ici fig. 4, n° 3, point 3) paraît être une « Viereckschanze »¹²³. En effet, il semble s'agir d'une grande structure quadrangulaire entourée d'un fossé dont plusieurs portions ont été repérées. Cependant aucun autre élément ne vient confirmer le caractère religieux du site. Il en va de même pour les quelques occupations signalées dans des grottes en Charente (le Quéroy à Chazelles¹²⁴ ou les Perrats à Agris¹²⁵) ou en Gironde (Fontarnaud à Lugasson¹²⁶). Deux grottes du département de la Dordogne (celles de Rouffignac¹²⁷ et des Ormes à Javerlhac¹²⁸) paraissent avoir eu un caractère funéraire. Plusieurs vases y ont été recueillis mêlés à des vestiges osseux humains.

Cette occupation de grottes vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère est peut-être à mettre en relation avec la présence de vestiges de cette époque sur d'anciens petits habitats (fortifiés la plupart du temps) du Premier Âge du Fer. Ce phénomène se vérifie au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)¹²⁹, à Merpins (Cha-

rente)¹³⁰ ou à Niord à Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde)¹³¹. Le mobilier n'est jamais très abondant. Il s'agit d'une occupation qui semble légère et de courte durée (mobilier très homogène) due, peut-être, à la période trouble de la guerre des Gaules. Cette réoccupation est beaucoup plus importante à Bordeaux¹³² et à Saint-Germain-d'Esteuil¹³³ (Gironde) en bordure des marais de l'estuaire girondin (ici fig. 4, n° 3, points 8 et 6). Il s'agit de sites ouverts dont le développement paraît débiter dans le troisième quart du I^{er} siècle avant notre ère. Ces deux habitats se sont installés sur la moyenne terrasse alluviale dans une zone peu inondable. Le site de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil occupe le fond d'une petite baie, aujourd'hui comblée, et celui de la rue Porte-Dijéaux à Bordeaux se trouve au confluent de la Garonne et d'une petite rivière, la Devèze. Les habitats de Bordeaux et de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin ont livré un type d'aménagement identique : il s'agit d'épandages de graviers de rivière et d'écrasements de vases sur le sol pour asseoir des niveaux d'occupation¹³⁴.

A partir de la première moitié du I^{er} siècle après notre ère, des villes romaines se développent à Bordeaux et à Saint-Germain-d'Esteuil. On continue cependant encore à construire des bâtiments en maté-

122. Sur l'habitat de la fin de l'Âge du Fer de Fief-Sauvin (Maine-et-Loire) fouillé par le D^r GRUET. En Grande-Bretagne : C. POOLE, Briquetage containers, in: B. CUNLIFFE, *Danebury, An Iron Age Hillfort in Hampshire*, vol. 2, *The excavations 1969-1978: The finds*, C.B.A. Research Report n° 52, 1984, p. 426 à 430.

123. Cl. BURNEZ, J.-P. MOHEN, A. HESSE et Th. POULAIN-JOSIEN, Le site gaulois de la Croix des Sables à Mainxe (Charente), *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, t. 68, p. 463 à 471. J. GOMEZ DE SOTO, *op. cit.*, p. 101 à 103.

124. J. GOMEZ DE SOTO, La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente), *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, t. 75, p. 394 à 421, 1978.

125. J. GOMEZ DE SOTO, Le Second Âge du Fer dans la grotte des Perrats à Agris (Charente), *Catalogue de l'expo. Aspects des Âges du Fer en Centre-Ouest*, 1984, p. 39 à 41.

126. R. BOUDET, Le vase celtique de la grotte de Fontarnaud (Lugasson, Gironde), *Revue Hist. et Arch. du Libournais*, t. 50, n° 185, p. 85 à 88, 1982.

127. Cl. BARRIÈRE, *Rouffignac, l'Archéologie*, Mémoire de l'Institut d'Art Préhistorique, Toulouse-Le-Mirail, 1976.

128. Ch. CHEVILLOT, Le mobilier de la grotte sépulcrale des Ormes à Javerlhac, *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord*, t. 105, p. 52 à 88, 1978.

129. J.-P. PAUTREAU, Le camp Allaric, commune d'Aslonnes (Vienne). Premiers résultats, *L'Anthropologie*, t. 80, n° 3, p. 389 à 429, 1976.

130. J. GOMEZ DE SOTO, Merpins avant le Moyen Âge, *Rapport d'activité 75-76, Groupe archéologique Marpen*, 1978.

131. R. BOUDET, La station de hauteur de l'Âge du Fer de Niord à Saint-Étienne-de-Lisse (Gironde), *Revue Hist. et Arch. du Libournais*, t. 50, n° 184, p. 57 à 66 et n° 185, p. 81 à 84, 1982.

132. D. BARRAUD, Porte-Dijéaux, Bordeaux à l'époque gauloise, *Archéologia*, n° 192, 1984, p. 71 à 73.

133. R. BOUDET et M. FAURE, *op. cit.*, p. 72.

134. D. BARRAUD, *op. cit.*, p. 72.

M. SIREIX et R. BOUDET, La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), Étude dans le présent volume.

riaux légers à Bordeaux ¹³⁵.

C'est dans le dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère qu'apparaissent les villes nouvelles de Poitiers (Vienne) ¹³⁶, Saintes ¹³⁷ et Talmont ¹³⁸ en Charente-Maritime ou Biganos (Gironde). Saintes (ici fig. 4, n° 3, point 2) et Biganos ¹³⁹ ont livré dans des contextes plus tardifs des vestiges qui semblent appartenir à la période pré-augustéenne : des fragments de statues « indigènes » (et peut-être d'amphore Dressel I et de campanienne) pour l'une ¹⁴⁰ et un « étui à aiguilles » en bronze et des fibules en fer pour l'autre ¹⁴¹. Un niveau du Premier Age du Fer a également été reconnu sous le temple du Fâ à Talmont-Barzan sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde ¹⁴². Un *vicus* romain s'est développé à Vayres ¹⁴³ en face du confluent Dordogne-Isle (Varatedo de la carte de Peutinger). Cependant ce nouvel habitat s'est un peu décalé par rapport aux structures de l'Age du Fer.

Les anciens grands habitats de plaine (Muron, Moullets-et-Villemartin ou Eynesse) sont pratiquement abandonnés dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère. A Pons, l'agglomération romaine, comme à Vayres, n'a pas directement occupé la zone de l'ancien habitat gaulois ¹⁴⁴.

Nous disposons de peu d'ensembles clos ou de stratigraphies pour l'étude du mobilier de la fin du Second Age du Fer dans le centre-ouest de la Gaule.

Le mobilier le plus abondant est la céramique commune. La base de notre documentation provient des fossés de Mainxe en Charente ¹⁴⁵, de trois fosses

de la plage de l'Amélie à Soulac-sur-Mer ¹⁴⁶, de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil ¹⁴⁷ et du niveau I de Lacoste à Moullets-et-Villemartin ¹⁴⁸ en Gironde. Tous ces sites ont été datés des trois premiers quarts du I^{er} siècle avant notre ère. Les conclusions que nous avons pu proposer avec l'étude de ces sites sont confirmées par le mobilier trouvé sans contexte précis sur d'autres gisements.

Les vases en céramique commune sont, en général, de bonne qualité. Ils ont souvent été montés à l'aide du tour. Certains, montés à l'aide de colombins d'argile, ont vu seulement leur col rectifié au tour. La pâte est souvent bien épurée. Les inclusions cristallines ou de mica sont assez fréquentes. Les cuissons ont pratiquement toutes été produites en atmosphère réductrice : couleurs variant d'un noir profond au brun. Quelques tranches de tessons laissent apparaître quelques passages en atmosphère oxydante pendant les cuissons. La surface a été souvent bien lissée, voire très bien lissée. Quelques types de vases fermés (par exemple : ici fig. 2, G2) ont vu leur surface externe égalisée à l'aide d'un peigne ou de bouchons de végétaux.

Nous nous proposons maintenant d'examiner les principales formes de céramiques communes à travers trois régions du centre-ouest de la Gaule : les Charentes, le Médoc et l'Entre-Deux-Mers (entre les basses vallées de la Dordogne et de la Garonne) en Gironde (ici fig. 2). Les écuelles à bord droit (forme A1) ou à bord rentrant arrondi (forme A2) sont classiques dans ces trois régions. Elles le sont aussi dans le monde celtique occidental. C'est le vase ouvert le plus utilisé un

135. D. BARRAUD, *op. cit.*, p. 71.

136. R. LOMBARD, Prospection archéologique dans Poitiers, *Revue Arch. du Centre de la France*, t. 8, fasc. 4, p. 301 à 308, 1969.

137. L. MAURIN, 1978, *op. cit.*, p. 50.

138. R. CHEVALLIER, J. DASSIE, Ph. DELAUNE, M. GUY et A. KERMORVANT, Archéologie aérienne en Charente-Maritime, découverte de Talmont l'Antique, Novioregum de « l'Itinéraire d'Antonin », *Revue Arch.*, p. 283 à 306, 1977.

139. E. PEYNEAU, *op. cit.*, t. III, p. 11 à 20.

140. L. MAURIN, 1978, *op. cit.*, p. 27, n° 1.

141. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 89 à 91.

142. J.-P. MOHEN, *op. cit.*, p. 157.

143. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 321.

144. L. LASSARADE, 1978, *op. cit.*

145. Cl. BURNEZ et coll., *op. cit.*

146. Fouille C. ZITTOGEL et J. MOREAU. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 277 à 285.

147. R. BOUDET et M. FAURE, *op. cit.*

148. M. SIREIX et R. BOUDET, Étude dans le présent volume.

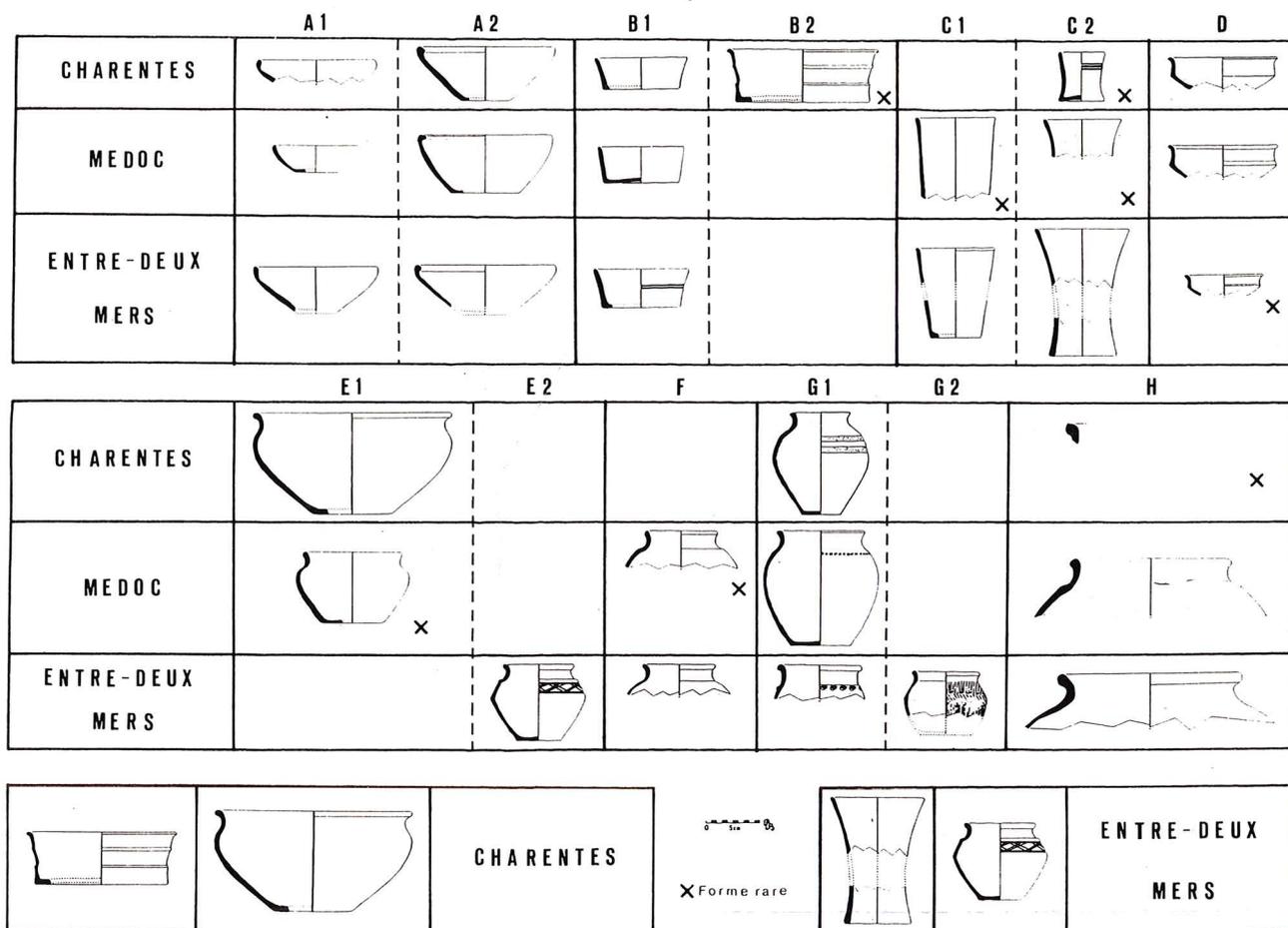


Fig. 2. — Les principales formes de vases en céramique commune connues autour de l'estuaire girondin au I^{er} siècle avant notre ère.

peu partout. Plusieurs gabarits sont connus.

Les vases ouverts à profil tronconique (forme B1) sont assez peu nombreux mais se retrouvent sur la plupart des sites du nord de l'Aquitaine. Le grand modèle à refends (forme B2) semble caractéristique des pays charentais. On le connaît à Mainxe et à Pons¹⁴⁹.

Les gobelets tronconiques (forme C1) sont essentiellement connus sur la basse et moyenne vallée de la Garonne jusqu'en Toulousain¹⁵⁰. Le modèle à flanc concave (forme C2) caractérise les départements actuels de la Gironde et du Lot-et-Garonne¹⁵¹. Les gobelets sont peu fréquents en Médoc. Un seul exemplaire est attesté à Mainxe¹⁵².

Les coupes carénées (forme D) sont assez bien représentées dans les pays charentais et en Médoc. Au sud de la vallée de la Dordogne, elles sont rares.

Les formes de vases fermés sont variées. Un modèle à grande ouverture (forme E1) est classique en Charentes et pratiquement inconnu plus au sud où il semble être supplanté par un type de vase biconique dont l'épaule est souvent décorée (forme E2). Ce dernier type est bien représenté entre Bordeaux et Toulouse¹⁵³. Les vases balustres (forme F) sont également assez abondants dans cette dernière région. En Médoc et plus au nord, ils semblent rarissimes. Le modèle le plus courant sur tous les sites, avec les jat-

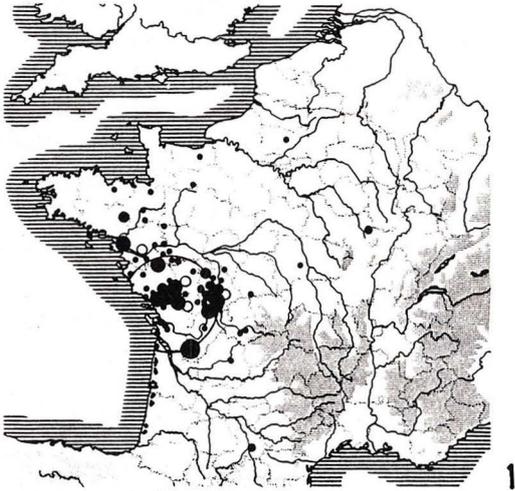
149. Cl. BURNEZ et coll., *op. cit.* L. LASSARADE, 1978, *op. cit.*, p. 26, nos 1 et 2.

150. G. FOUET, Vases gaulois de la région toulousaine, *Gallia*, t. 28, fig. 13, A et B, 1970.

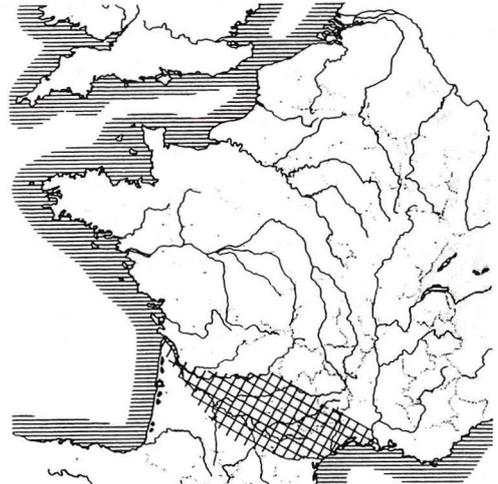
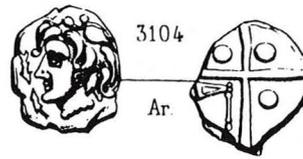
151. Y. MARCADAL, *op. cit.*, fig. 52, n° 1.

152. Nous remercions A. DUVAL, Conservateur au M.A.N., d'avoir accepté de nous laisser examiner la collection Burnez provenant de Mainxe.

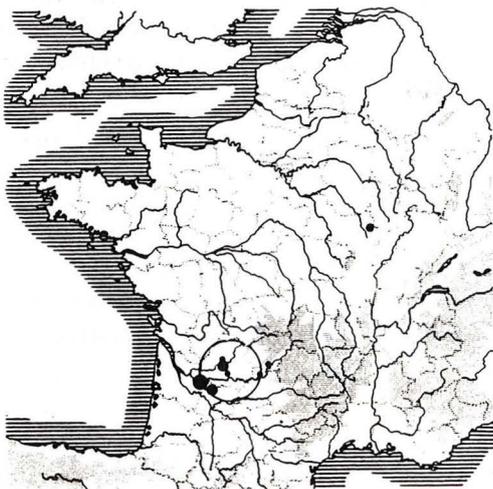
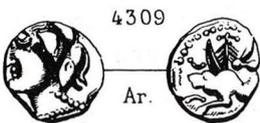
153. G. FOUET, *op. cit.*, fig. 5, A et B.



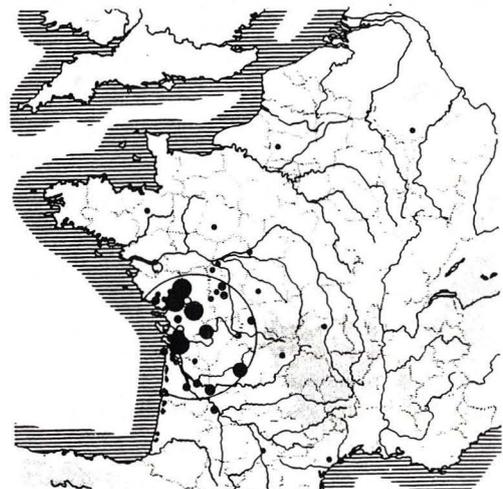
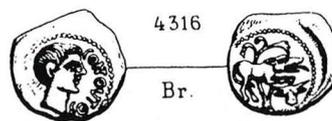
1



2



3



4

Fig. 3. — 1. Répartition des statères pictons « à la main » (d'après J. HIERNARD, 1977, complétée). 2. Zone de circulation privilégiée des Monnaies-à-la-croix (d'après G. SAVES, 1976). 3. Répartition des monnaies pétrocores au « monstre hybride » (d'après M. SIREIX et coll., 1983). 4. Répartition des monnaies en bronze frappées au nom de CONTOVTOS (d'après J. HIERNARD, 1982, complétée).

tes, est le vase fermé à panse globulaire (formes G1 et G2). Les formats et les profils de lèvre sont multiples. Le haut du col est souvent décoré. Ces vases sont rarement montés complètement au tour. Seul le col a été rectifié à l'aide de cet instrument. Le vase à panse peignée est très abondant au sud de la vallée de la Dordogne et pratiquement inconnu en Médoc ou en Charentes (forme G2). Il en va de même pour les grands vases à provision (dolía) (forme H) ¹⁵⁴.

Cette présentation rapide des principales formes de vases en céramique commune du centre-ouest de la Gaule a permis de mettre en évidence des vases particuliers. Pour les Charentes, il s'agit des formes B2 et E1. Pour l'Entre-Deux-Mers, il s'agit des formes C2 et E2. Un autre détail doit être signalé. Le Médoc apparaît bien, au niveau des formes céramiques, comme une zone intermédiaire entre les pays charentais et aquitains. Cependant l'influence des Charentes semble être plus prononcée.

Les importations en provenance du monde méditerranéen sont particulièrement abondantes dans la région que nous étudions. Il s'agit surtout d'amphores vinaires italiques de type Dressel IA. Ces récipients sont présents dans des proportions différentes, sur tous les sites d'habitat et à Mainxe. Le type Dressel IB est assez peu répandu et semble apparaître vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère. Plusieurs centaines d'amphores ont été dénombrées sur les sites de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin et du Boutoula à Eynesse en Gironde ¹⁵⁵. La proportion est moindre au nord de la vallée de la Dordogne. Elles sont cependant abondantes sur l'*oppidum* de Pons ¹⁵⁶. Les amphores italiques disparaissent à peu près complètement après le troisième quart du I^{er} siècle et sont supplantées par

les amphores ibériques de type Pascual I que l'on retrouve surtout sur des sites en cours de romanisation ¹⁵⁷. La céramique à vernis noir, dite campagnienne, est assez bien connue dans le département de la Gironde ¹⁵⁸ mais jamais en grosse quantité (quelques dizaines de tessons à Bordeaux, Mouliets et Vayres). Deux tessons, sans contexte, ont été signalés dans les Charentes : à Saintes et à Magnac-sur-Touvre ¹⁵⁹. Cette vaisselle italienne, qui a circulé avec les amphores Dressel I, disparaît à l'époque augustéenne. Les vases sigillés arretins qui la remplacent ne sont présents qu'après le troisième quart du I^{er} siècle avant notre ère.

L'étude chronologique des sites à sel du littoral est assez difficile à mener. Plusieurs structures ont été fouillées au nord de la Sèvre Niortaise ¹⁶⁰. Ces structures sont moins bien connues entre le golfe du Poitou et le Médoc. On peut cependant dégager quelques informations. Le premier détail à noter est la forme particulière des supports de four dans cette région ¹⁶¹. Il s'agit de pilettes possédant trois pieds (trifurqués) à une extrémité et une coupelle à l'autre (ici fig. 4, n° 2). L'utilisation précise de ces objets n'est pas très claire ¹⁶². Il convient également de remarquer que cette technique semble n'avoir pas été beaucoup améliorée entre la fin du VI^e siècle et le I^{er} siècle avant notre ère ¹⁶³. La plupart des sites à sel disparaissent dans la seconde moitié du I^{er} siècle (sauf Ludène en Charente-Maritime et Anglade en Gironde) ¹⁶⁴.

Les séries monétaires découvertes dans le centre-ouest de la Gaule sont abondantes et variées. Plusieurs groupes ont été isolés, permettant de définir des territoires de peuples ou des courants économiques.

154. R. BOUDET et M. SIREIX, La céramique gauloise de Lacoste recueillie en surface à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), *Revue Arch. du Centre de la France*, t. 22, 1983, p. 249.

155. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 395 à 397.

156. Ch. PERRICHET-THOMAS, Les amphores du dépôt Magnard, *Arch. Pontoise*, 1984, n° 65.

157. M. BELTRAN LLORIS, *Las amphoras romanas en España*, Saragosse, 1970.

158. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 395.

159. L. MAURIN, 1978, *op. cit.*, p. 27, n° 1. J. GOMEZ DE SOTO, 1984, *op. cit.*, p. 41.

160. Synthèse dans : A. VILLARD, *op. cit.*, p. 44 et suiv.

161. P.-L. GOULETQUER, Les briquetages à piliers trifurqués des anciens golfes picton et santonnais, *Annales de Bretagne*, 1969, t. LXXVI, p. 120 à 137. Ch. PERRICHET-THOMAS, 1981, *op. cit.*

162. P.-L. GOULETQUER, *op. cit.*

163. C'est ce qui semble ressortir de l'étude des niveaux de l'Age du Fer du site de La Lède du Gurd à Grayan-et-L'Hôpital (Gironde) : Fouilles G. FRUGIER.

164. Ch. PERRICHET-THOMAS, 1981, *op. cit.*

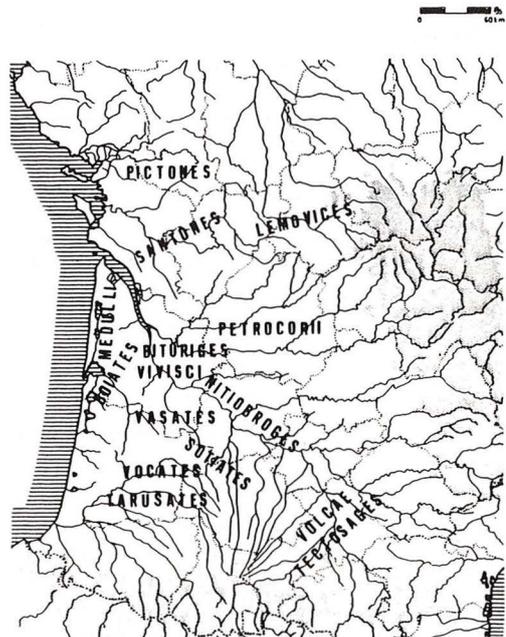
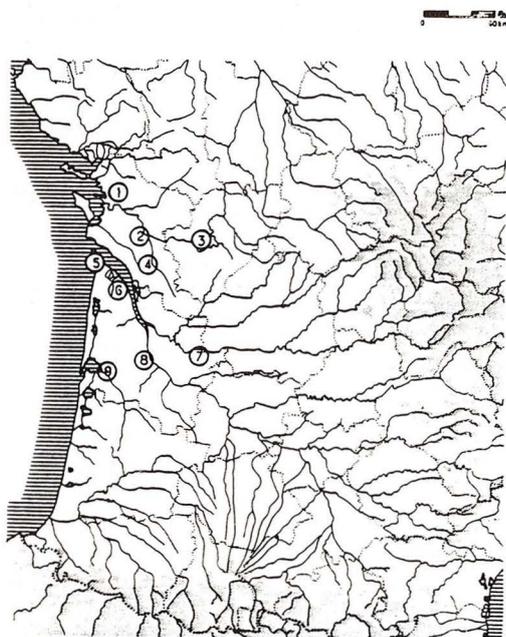
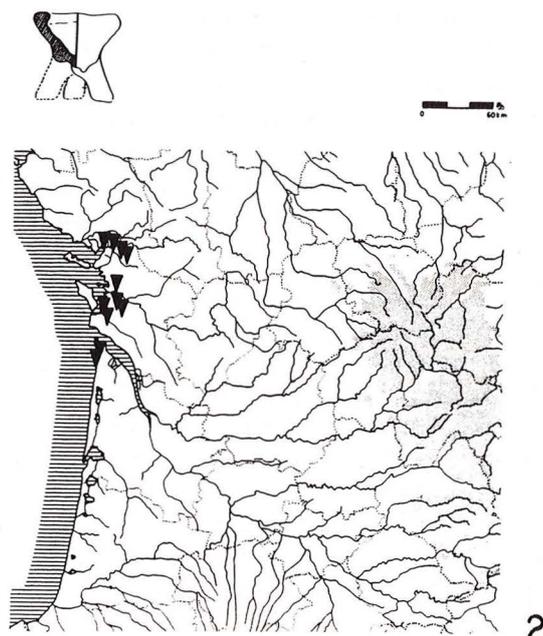
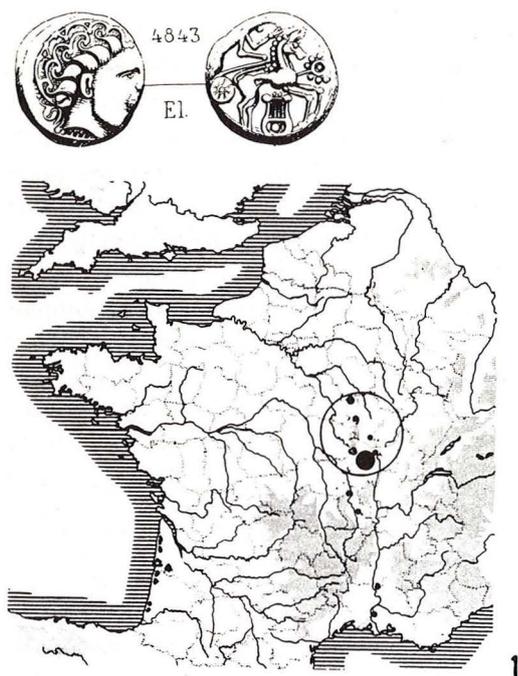


Fig. 4. — 1. Répartition des statères héduens du type de CHENOVES (d'après B. FISCHER, 1982, complétée). 2. Les sites à sel de l'Age de Fer ayant livré des « piliers trifurqués » (d'après M. ROUZEAU, 1983, complétée). 3. Les principaux sites de la fin de l'Age du Fer autour de l'estuaire girondin (noms des sites dans le texte). 4. Les principaux peuples connus autour de l'estuaire girondin à la fin de l'Age du Fer.

Dans la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, l'or est encore utilisé au nord de la vallée de la Dordogne. Toute la région armoricaine depuis l'estuaire de la Gironde fait partie de la zone du statère¹⁶⁵. La frappe de statères semble avoir débuté chez les *Pictones* à partir du dernier tiers du II^e siècle avant notre ère¹⁶⁶. Les monnaies émises par ce peuple portent au revers une main tout à fait caractéristique, sous un cheval androcéphale accosté d'un aurore¹⁶⁷. Le droit possède une tête à droite entourée de filets perlés et un motif en accolade devant la bouche (ici fig. 3, n° 1). Le début de la frappe s'est fait sur des flancs de bon or. Les dernières monnaies émises ne possédaient pratiquement plus de métal noble. On a souvent souligné les homotypies de contiguïté existantes entre ce monnayage et des séries armoricaines (filets perlés, cheval androcéphale) mais aussi bituriges (main ouverte), voire aquitaines (accolade rappelant les dauphins de Syracuse ou traitement de la chevelure). La carte de répartition des statères pictons¹⁶⁸ s'étend de la basse vallée de la Loire à la rive droite de l'estuaire de la Gironde (ici fig. 3, n° 1). Il est intéressant de noter la présence de quatre statères à Vieille-Toulouse, de deux à *Alésia* et d'un en Médoc¹⁶⁹. Il semble qu'un monnayage d'argent se soit également développé chez les *Pictones* pendant le I^{er} siècle avant notre ère¹⁷⁰. Il s'agit de la série dite « au cavalier ailé » directement issue de séries bituriges. Ces monnaies ont continué à circuler après la guerre des Gaules.

Pendant une partie du II^e siècle, mais surtout au cours des trois premiers quarts du I^{er} siècle avant notre

ère, la région comprise entre Bordeaux, Narbonne et Marseille développe un monnayage d'argent inspiré de celui de Rhode et de Marseille : les monnaies-à-la-croix¹⁷¹. Au cours du II^e siècle, ces monnaies, après avoir dépendu à leur origine de l'étalon de la drachme, sont alignées sur le denier romain¹⁷². Ce monnayage est habituellement attribué aux *Volcae Tectosages* de Toulouse. Cependant la multiplicité des types laisse supposer l'existence de plusieurs zones de frappe. En Gironde, c'est le type « cubiste » qui domine. En Dordogne, le type « Belves », apparenté au monnayage lémovice, est assez abondant. La basse et moyenne vallée de la Dordogne est la limite nord du monnayage à-la-croix (ici fig. 3, n° 2). Quelques types locaux de monnaies en argent semblent dépendre du même système métrologique que les monnaies-à-la-croix : il s'agit des imitations légères de la drachme de Rhode et des monnaies au « monstre hybride »¹⁷³. Les imitations légères de la drachme de Rhode sont encore mal connues. Plusieurs exemplaires ont été récemment signalés en Gironde et en Lot-et-Garonne¹⁷⁴. Les monnaies « au monstre hybride » sont maintenant attribuées aux *Petrocorii*¹⁷⁵ (ici fig. 3, n° 3). Deux exemplaires de ce dernier type ont également été retrouvés à *Alésia*¹⁷⁶. C'est le seul monnayage que l'on puisse actuellement attribuer avec quelque certitude au peuple de la région de Périgueux. Il révèle quelques homotypies de contiguïté avec les *Lémovices* (présence d'une petite tête humaine parfois sous le monstre).

Plusieurs monnaies en argent à légende grecque ou

165. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, La monnaie de Caletedu et les zones du statère et du denier en Gaule, *Revue Arch. du Centre de la France*, t. 5, p. 101 à 129, 1966.

166. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique*, t. 1, *Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973, p. 214 et suiv.

167. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Remarques sur le monnayage celtique des Pictones, *Actes du 87^e Congrès des Soc. Savantes, Poitiers*, 1962, Archéologie, p. 153 à 170.

168. J. HIERNARD, La géographie monétaire du Poitou antique, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. 14, 4^e série, 1977, p. 39 à 70.

169. J. HIERNARD, 1977, *op. cit.*, p. 45.

170. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, La trouvaille de monnaies gauloises de Saint-Pierre-de-Maille, *Gallia*, t. 29, 1971, p. 3 à 16.

171. D.-F. ALLEN, Monnaies-à-la-croix, *Numismatic Chronicle*, t. IX, 7^e série, 1969, p. 33 à 78. G. SAVES, *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du Sud-Ouest de la Gaule*, Toulouse, 1976.

172. Bibliographie dans : R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 351 à 354.

173. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 354 à 356.

174. M. SIREIX et coll., *op. cit.*, p. 42. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, J.-P. NOLDIN, M. SIREIX et J.-C. RICHARD, Un trésor de monnaies celtiques à Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) : Monnaies attribuées aux Pétrocores et imitations de Rhode, *Bull. de la Soc. Française de Numismatique*, t. 35, 1980, p. 191 à 192.

175. M. SIREIX et coll., *op. cit.*, p. 42 et suiv.

176. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Numismatique celtique d'*Alésia*, *Revue Belge de Numismatique*, t. 101, 1955, p. 55 à 83.

latine semblent contemporaines ou postérieures à la guerre des Gaules. Une monnaie biturige portant au revers la légende grecque OYI KY a été attribuée aux *Bituriges Cubes* et *Vivisci*¹⁷⁷ avant la migration de ce dernier groupe en Bordelais (ici fig. 5). Une autre monnaie portant la légende CAMBOTRE (ici fig. 7) avait été parfois attribuée au peuple des *Cambolactri*¹⁷⁸. Elle semble plutôt appartenir aux *Lemovices*. Deux séries régionales portent des noms de personnages connus de César lors de la guerre des Gaules : il s'agit du picton Duratios (ici fig. 6) et du sotiade Adiatuanus. Le mention du nom de Ivlios sur les monnaies de Duratios paraît indiquer l'existence de liens avec le général romain¹⁷⁹.

Plusieurs monnaies d'or d'origine étrangère sont connues dans le centre-ouest de la Gaule. Dans le nord du pays picton, près de la rive gauche de la basse vallée de la Loire, de nombreuses monnaies armoricaines attribuées aux *Namnetes*, aux *Veneti*, aux *Andecaves* essentiellement ont été découvertes¹⁸⁰. Le dépôt d'or de Tayac en Gironde contenait un statère namnète¹⁸¹. Plusieurs statères namnètes et d'autres peuples armoricains ont été retrouvés en Grande-Bretagne¹⁸². Le dépôt d'or de Tayac contenait des monnaies ambiennoises datables de la fin du III^e siècle ou du début du II^e siècle avant notre ère, mais aussi des statères hédouens du type de Beaune frappés au début du I^{er} siècle¹⁸³. Un autre statère hédouen, du type de Chenoves (ici fig. 4, n° 1), a été trouvé en Gironde¹⁸⁴. Il paraît légèrement antérieur à la guerre des Gaules¹⁸⁵. Des

statères du type « Regenbogenschüsselchen » attribués aux *Vindelici* ou *Boii* d'Europe Centrale ont été retrouvés dans le centre-ouest de la Gaule. Le dépôt d'or de Courcoury près de Saintes en contenait plusieurs dizaines¹⁸⁶. Un exemplaire provient de Lacoste à Moullets-et-Villemartin en Gironde¹⁸⁷. Il semble que le dépôt de Tayac en ait également contenu un certain nombre¹⁸⁸. Ces monnaies appartiendraient au début du I^{er} siècle avant notre ère¹⁸⁹.

Dans le troisième quart du I^{er} siècle avant notre ère, le nord de l'Aquitaine a vu circuler des quantités importantes de petites monnaies en bronze au style très romanisé portant les légendes Contovtos (ici fig. 3, n° 4), ou Atectori, Vrido Rvf ou Lvccios¹⁹⁰.

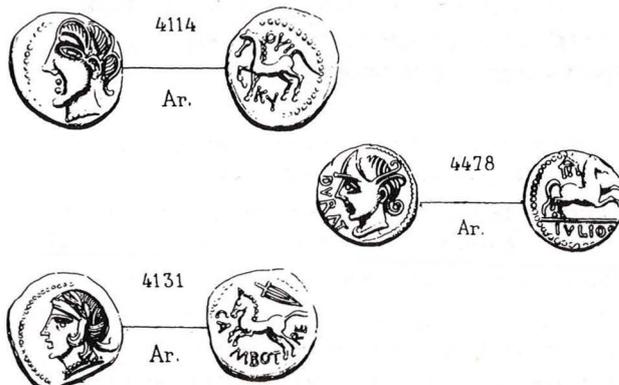


Fig. 5. — Monnaie biturige en argent portant la légende : OYI KY (H. DE LATOUR, 1892, pl. XIV, 4114).

Fig. 6. — Monnaie pictonne en argent de DURATIOS (H. DE LATOUR, 1892, pl. XIV, 4478).

Fig. 7. — Monnaie lémoovice (ou biturige) à légende : CAMBOTRE (H. DE LATOUR, 1892, pl. XIV, 4131).

177. J. HIERNARD, Aux origines de la Civitas des Bituriges Vivisques, *Revue Belge de Numismatique*, t. 127, p. 75 à 92, 1981.

178. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, L'attribution du monnayage à la légende Cambotre, *Ogam*, t. 8, 1956, p. 421 à 424.

179. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Les monnaies gauloises des chefs mentionnés dans les commentaires de César, *Latomus*, t. 58, 1962, p. 444 et 445.

180. J. HIERNARD, 1977, *op. cit.*

181. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, 1973, *op. cit.*, p. 270, n° 502.

182. D.-F. ALLEN, The origins of Coinage in Britain: A Reappraisal, *Problems of the Iron Age in Southern Britain*, pub. by S.S. Frere, Institute of Archaeology, London, Occasional Paper, n° 11, p. 97 à 308, 1961.

183. Bibliographie dans : R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 298 à 311.

184. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 180 à 182.

185. B. FISCHER, Le trésor de Chenôves (Saône-et-Loire), *Revue Arch. de l'Est de la France*, t. 33, nos 128 à 130, p. 99 à 109, 1982.

186. Bibliographie dans : L. MAURIN, 1978, *op. cit.*, p. 45.

187. M. SIREIX et coll., 1983, *op. cit.*, p. 36.

188. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 301 et suiv.

189. K. CASTELLIN, Die Prägezeit der süddeutschen Regenbogenschüsselchen, *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, t. 23, p. 53 à 74, 1973.

190. J. HIERNARD, La circulation des dernières monnaies celtiques en Poitou et Saintonge, *Actes du 9^e Congrès international de Numismatique*, Berne, 1982, p. 633 à 640.

Ce monnayage de faible valeur assure la transition avec le monnayage gallo-romain, puis romain. Ces monnaies sont issues du domaine picton, peut-être de la région de Niort. La zone de circulation des bronzes frappés au nom de Contovtos s'est légèrement décalée vers le sud par rapport à la zone de circulation des statères pictons. Il faut peut-être voir ici le résultat d'un « recentrage » (vers Saintes) au moment du partage de l'ancienne Armorique indépendante en deux provinces augustéennes : l'Aquitaine et la Lyonnaise.

Les potins sont rares dans l'ouest de la Gaule. Ils sont tous originaires de l'est de la France.

IV. — ASPECTS DU PEUPEMENT AUTOUR DE L'ESTUAIRE GIRONDIN AU PREMIER SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

A partir des sources littéraires et archéologiques que nous avons examinées (ici fig. 8), il est possible de présenter quelques hypothèses concernant l'existence de zones culturelles dans le centre-ouest de la Gaule, mais aussi d'envisager des mouvements de peuples.

A en croire plusieurs auteurs antiques, nous l'avons vu, la vallée de la Garonne séparait, avant la conquête de César, la Celtique de l'Aquitaine. Au nord de l'estuaire girondin commence le domaine armoricain qui s'étend jusqu'à l'embouchure de la Seine. Les *Santones* et les *Pictones* constituent la zone sud de ce domaine. La plupart de ces peuples atlantiques ont frappé des monnaies d'or (ou assimilées) jusqu'à la conquête. Les images monétaires de ces divers peuples sont très proches les unes des autres. Les *Pictones* ont différencié leur frappe de statères grâce au signe de la main au revers. Cette communauté d'inspiration laisse supposer des contacts étroits entre les divers peuples armoricains. Le monnayage d'argent picton montre plutôt des affinités avec des peuples du centre-ouest de la Gaule (*Bituriges* et *Lemovices*). L'originalité du domaine picto-santon se manifeste également au niveau des techniques employées pour l'extraction du sel marin (utilisation des piliers trifurqués : ici fig. 4, n° 2). La Saintonge connaît quelques produc-

tions de céramique commune particulières (ici fig. 2, B2 et E1). On ne peut encore rien avancer sur la céramique de La Tène III en Poitou car elle est pratiquement inconnue. Le Médoc a des liens très étroits avec les régions de Poitou-Charente puisqu'on y retrouve le monnayage picton, les sauneries à piliers trifurqués et de réelles influences sur la céramique commune.

Au sud de l'estuaire de la Gironde commence la zone de circulation privilégiée du monnayage à-la-croix qui couvre les régions comprises entre les vallées de la Dordogne au nord et de la Garonne au sud et ce jusqu'à la région de Marseille (ici fig. 3, n° 2). La métrologie de ces monnaies suit l'étalon du denier romain. J.-B. Colbert de Beaulieu met en relation l'abandon de l'étalon de la drachme des colonies grecques de Catalogne avec la conquête de la Narbonnaise par Rome¹⁹¹. Certaines monnaies-à-la-croix portent d'ailleurs des symboles issus du denier romain¹⁹². La conquête du sud de la Gaule a permis à Rome de relier directement par voie terrestre l'Italie et l'Espagne récemment soumise. Une garnison est installée à Toulouse chez les *Volcae Tectosages*¹⁹³. Avec la colonie de Narbonne près de l'embouchure de l'Aude, le conquérant contrôle ainsi l'accès à l'océan Atlantique par la vallée de la Garonne. L'alignement du monnayage à-la-croix sur le denier n'a pu se faire que sous le contrôle ou la pression de Rome. A travers les *Volcae Tectosages*, les Romains ont ainsi créé un espace monétaire aligné sur l'étalon du denier, et ce, sans être obligé de faire circuler leur propre monnaie. Ce système présente au moins deux avantages : le premier est de préserver les ressources monétaires de la cité romaine. Le second touche davantage les populations locales : en effet, les monnaies-à-la-croix perpétuent, en les modifiant un peu, des images monétaires connues depuis la frappe des anciennes imitations lourdes (de plus de 4 g) des drachmes de Rhode.

Dans ce cadre, il n'est pas étonnant de voir encore circuler des imitations légères de la drachme de Rhode dont la métrologie suit celle des monnaies-à-la-croix. Ainsi, sans contraintes visibles, Rome a su maintenir un espace économique détaché de la zone de circulation des statères celtiques, pour son propre compte. Il

191. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, 1973, p. 283 et suiv.

192. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Le signe du denier au droit des monnaies d'argent gauloises dites « à la croix », *Acta Numismatica*, t. 2, p. 113 à 119, 1972.

193. M. LABROUSSE, *op. cit.*, p. 121 et suiv.

AVANT J.-C.		Statère Picton	Monnaie-à-la-Croix	Monnaies Contoutos et autres	Amphore Dressel I	Sigillée Arrétine	Amphore Pascual I	Vayres	Mouliets-et-Villemartin	Pons	Saint-Germain-d'Esteuil	Biganos	Bordeaux	Eynesse	Saintes	Mainxe	Muron	Sites à sel charentais	
120																			120
118	Conquête de la NARBONNAISE. Garnison romaine à TOULOUSE. Fondation de NARBO MARTIUS. Création de la via Domitia.																		
110																			110
107	Défaite de L. CASSIUS LONGINUS vers l'OCEAN face aux TIGURINS de DIVICO alliés des CIMBRI et des TEUTONES.																		
106	Révolte des VOLCAE TECTOSAGES. Reprise et pillage de TOULOUSE par Q. SERVILIUS CAEPIO.																		
104	Capture de COPPILUS, chef de guerre des TECTOSAGES, par SULLA.																		
100																			100
90																			90
80																			80
77	Défaite de L. MANLIUS en AQUITAINE lors de la guerre contre SERTORIUS. Arrivée de POMPEE.																		
76/74	FONTEIUS gouverneur de la NARBONNAISE.																		
70	OLLOVICO le nitiobroge est fait "ami du peuple romain".																		70
60																			60
58	Projet de migration des HELVETII en SAINTONGE avec DIVICO.																		
57/56	Défaite des HELVETII contre CESAR. Fixation des BOII à SANCERRE. Première conquête de l'AQUITAINE par CRASSUS. Défaite du sotate ADIATUANUS. Les SANTONES et les PICTONES fournissent des navires à BRUTUS contre les VENETI.																		
52	PICTONES, SANTONES, PETRUCORII, NITIOBROGES et des AQUITAINS dans l'armée de secours d'ALEZIA.																		
51	Seconde conquête de l'Aquitaine par CESAR. Le picton DURATIUS est resté l'allié de ROME.																		
50																			50
40																			40
39/38	Lutte d'AGRIPPA contre les AQUITAINS.																		
30																			30
28	Soumission des AQUITAINS par MESSALA.																		
27	Création de la grande AQUITAINE augustéenne.																		
20																			20
19	Construction de la route LUGDUNUM-MEDIOLANUM SANTONUM par AGRIPPA.																		

Fig. 8. — Quelques jalons comparés de chronologie absolue et de chronologie relative concernant l'ouest de la Gaule à la fin de l'Age du Fer.

est donc tout à fait probable que les taxes « en deniers » prélevées jusqu'à Toulouse par le gouverneur Fonteius aient été réglées avec des monnaies-à-la-croix¹⁹⁴. Cette politique d'alignement de monnaies gauloises sur le denier n'est pas sans rappeler celle qui a provoqué vers 80 avant notre ère la création de la zone du denier autour des *Aedui*¹⁹⁵. Ainsi par le jeu de conciliation politique ou d'annexion territoriale, et d'alignement monétaire sur son denier, Rome a su contrôler à son profit deux puissants peuples qui commandent les accès à l'Atlantique. Cette mainmise économique romaine a dû faciliter le trafic des amphores vinaïres comme le montre bien le *Pro Fonteio* de Cicéron. L'axe des vallées de la Garonne et de l'Aude est le plus court chemin entre l'Atlantique et la Méditerranée et surtout vers les îles Britanniques par l'intermédiaire des peuples armoricains. Les traces archéologiques de contacts avec le continent commencent à être assez nombreuses dans le sud de la Grande-Bretagne¹⁹⁶. La rade de Christchurch¹⁹⁷ avec Hengisbury Head (Dorset) apparaît bien comme une zone de contacts privilégiée. Cette route commerciale trouve probablement son origine dans le trafic de l'étain¹⁹⁸. Il semble que les échanges entre la vallée de la Garonne et le sud de l'Angleterre se soient toujours faits par l'intermédiaire des peuples armoricains. En effet ce sont surtout des objets appartenant à ces peuples (monnaies ou céramique commune) que l'on retrouve en Grande-Bretagne.

Un des rares mouvements de peuples attesté par les textes antiques vers le centre-ouest de la Gaule est celui des *Helvetii* en 58 avant notre ère¹⁹⁹. Cette migration visait le territoire des *Santones*, c'est-à-dire une région comprise entre le nord du Médoc et le sud de la vallée de la Sèvre Niortaise (golfe des *Pictones*) et la région de Cognac à l'est. Ce secteur est loin d'être un désert. Il semble s'agir au contraire d'une zone parfaitement structurée et peuplée avec de grands

habitats (de type *oppidum* ou en plaine), mais aussi avec de petites unités dispersées (« ferme indigène »), des ensembles funéraires ainsi qu'une activité saline intense sur la côte.

Parmi ces *Helvetii*, se trouvaient les Tigurins avec à leur tête, Divico qui avait participé un demi-siècle plus tôt aux mouvements des *Cimbri* et des *Teutones* en Gaule. On a souvent voulu mettre en rapport cette migration et les découvertes de monnaies d'Europe Centrale du type « Regenbogenschüsselchen »²⁰⁰. Les datations actuellement proposées pour ce monnayage sont incompatibles avec cette hypothèse²⁰¹. Il est cependant troublant de retrouver ces monnaies dans des secteurs qui ont reçu la visite des groupes germaniques : à Verceil en Italie (où Marius les arrêta définitivement), mais aussi dans le sud de la Gaule (à Servies-en-Val, Aude) ou en centre-ouest (Coucoursy, Moullets-et-Villemartin et peut-être Tayac) dans le voisinage d'un lieu de défaite des légions romaines contre les Tigurins²⁰².

Après avoir été battus par César, les *Helvetii* ont regagné leur lieu de départ. Cependant un groupe de *Boii* qui s'était joint à eux est fixé sur le territoire des *Aedui* à la demande de ces derniers. Leur capitale (Gorgobina) est probablement à confondre avec la ville actuelle de Sancerre près de l'Allier²⁰³ à la limite est du domaine des *Bituriges*. L. Maurin pense que la venue des *Helvetii* en Saintonge aurait été un vrai danger politique pour Rome²⁰⁴. En effet, il se serait ainsi créé un axe regroupant des peuples puissants entre la Suisse et la Saintonge (*Aedui-Bituriges-Helvetii*) qui aurait plus ou moins préfiguré la route augustéenne d'Agrippa. Cette hypothèse laisse sous-entendre un accord préalable entre ces peuples qui n'est nullement attesté. D'autre part il n'est pas évident que les *Arverni* qui, il faut le remarquer, n'ont pas été concernés par la guerre en Gaule avant 52, aient

194. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 397.

196. B. CUNLIFFE, Britain, the Veneti and beyond, *Oxford Journal of Arch.*, 1 (1), 1982, p. 39 à 68.

B. CUNLIFFE, Relations between Britain and Gaul in the first century B.C. and early First Century A.D., *Cross. Channel Trade between Gaul and Britain in the pre-Roman Iron Age*, eds. S. Macready and F.H. Thompson, Soc. of Antiq. Occ., Paper IV, 1984, p. 3 à 23.

197. B. CUNLIFFE, *Hengisbury Head*, London, 1978.

199. CÉSAR, *op. cit.*, liv. I, 10.

200. Pour Courcoursy, bibliographie dans : L. MAURIN, 1978, *op. cit.*, p. 45.

201. K. CASTELIN, *op. cit.* A. PAUTASSO, Monnaies celtiques en Italie, *Numismatique celtique et Archéologie, Colloque de numismatique celtique, Würzburg*, B.A.R. International series 200 (i), 1984, p. 283 à 307, propose de rechercher de nouvelles datations.

202. CÉSAR, *op. cit.*, liv. I, 28.

203. R. DION, *op. cit.*, p. 395.

204. L. MAURIN, 1978, p. 46.

205. CÉSAR, *op. cit.*, liv. III, 14.

accepté de se trouver encerclés au nord par ce groupe de puissants peuples gaulois et au sud par la Narbonnaise romaine. Nous nous en tiendrons (et nous avons vu plus haut pourquoi) à l'argument de César : la présence des *Helvetii* en Saintonge aurait été un véritable danger (économique) pour les intérêts romains.

En 56, Brutus qui avait reçu des navires des *Pictones* et des *Santones* a détruit la flotte vénète²⁰⁵. Le texte de César semble décrire non pas des navires de guerre chez ces peuples armoricains mais des navires utilisés pour le commerce avec la Grande-Bretagne. Les amphores italiques qui ont été repêchées au large de la Bretagne²⁰⁶ ou de la Grande-Bretagne constituent des témoins privilégiés de ce commerce. Certaines monnaies (ambiennes et le statère namnète) du dépôt de Tayac appartiennent à ces relations atlantiques.

A l'époque augustéenne la région de Bordeaux est occupée par les *Bituriges Vivisci*. Strabon est le premier à les citer. L'étude numismatique récente de J. Hiernard²⁰⁷ tend à montrer qu'au lendemain de la conquête césarienne les deux branches bituriges (les *Cubes* et les *Vivisci*) occupaient encore le Berry. La migration vers le bordelais des *Vivisci* se serait donc faite entre les années 50 avant notre ère (fin de la guerre des Gaules) et l'époque de Strabon. La partie est du domaine originel des *Bituriges* est occupée par un groupe de *Boii* fixé par César. Il n'est donc pas impensable qu'une partie de ceux-ci ait suivi les *Bituriges Vivisci* migrant vers la Gironde, reprenant ainsi leur course, un moment arrêtée, vers l'ouest²⁰⁸. C'est ce groupe qui aurait occupé la région du bassin d'Arcachon. La découverte d'un statère hédien tardif du type de Chenôves à Mios permet de renforcer cette hypothèse. Ces mouvements de peuples après la guerre des Gaules n'ont pu se faire qu'avec l'accord ou par la volonté de Rome. Le déplacement de groupes boiens et bituriges est peut-être une mesure de représailles de la part du conquérant qui a eu en 52 et 51 de nombreux problèmes avec eux. La rive gauche

de l'estuaire de la Gironde était une zone relativement ingrate avec ses îles, chenaux, marais et les terrains sableux de Gascogne peu propices à l'agriculture. L'archéologie a révélé la présence de niveaux de la fin de l'Age du Fer sous les villes romaines de Bordeaux, Saint-Germain-d'Esteuil et Biganos qui peuvent être mis en relation avec l'arrivée de nouvelles populations.

Pendant les trois premiers quarts du 1^{er} siècle avant notre ère, les combats entre les Aquitains subgaronniques et Rome ont été nombreux²⁰⁹. En fixant des *Bituriges* et des *Boii* sur la rive gauche de l'estuaire girondin, les Romains ont ainsi complètement « celtisé » la vallée de la Garonne. Ce déplacement de peuples marque l'ultime phase de la politique romaine de contrôle de l'axe Aude-Garonne commencée après la conquête de la Narbonnaise et l'annexion de Toulouse. C'est dans la même optique que le père du Nitiobroge Teutomatos avait été fait « ami du peuple romain » et que le roi des *Sotiates* Adiatuanus, réconcilié avec Rome, a encore pu frapper monnaie après la conquête. La création d'un véritable « cordon sanitaire » (avant la lettre) celte a ainsi permis de bloquer les Aquitains au sud de la Garonne. Au début du 1^{er} siècle après notre ère les *Boii* (*Boiates*), mais surtout les *Bituriges Vivisci* apparaissent toujours étrangers (*χλοφυλοι*) chez les Aquitains. Rome a ainsi partiellement repris à son compte le projet de migration des *Helvetii* dans le centre-ouest de la Gaule.

Le jeu des alliances avec Rome a permis à des chefs locaux, à partir de la fin de la guerre des Gaules, de conserver un pouvoir théorique, comme chez les *Pictones* Duratios Ivlios, puis Contoutos (mais aussi Atectori [x], Luccios, Urido Ruf [us]). La fin du 1^{er} siècle avant notre ère voit la création de la grande Aquitaine augustéenne et de la route d'Agrippa reliant *Lugdunum* (Lyon) à *Mediolanum Santonum* (Saintes), la première capitale de la nouvelle province, mais aussi d'un camp militaire, qui fonctionne, jusque sous Tibère, à Aulnay-de-Saintonge²¹⁰.

206. P. GALLIOU, *Corpus des amphores découvertes dans l'ouest de la France, les amphores tarso-républicaines*, vol. I, Archéologie en Bretagne, sup. n° 4, Brest, 1982.

207. J. HIERNARD, 1981, *op. cit.*

208. R. BOUDET, 1984, *op. cit.*, p. 420.

209. C. JULLIAN, 1920, *op. cit.*, t. III, p. 107 et t. IV, p. 64.

210. D. et F. TASSAUX (sous la direction de) : Aulnay-de-Saintonge : un camp Augusto-Tibérien en Aquitaine, *Aquitania*, t. 1, 1983, p. 49 à 95.